

ARGENTRÉ

le bulletin municipal / décembre 2017 / n°53

JOURNÉE CITOYENNE

p.10

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

p.12

NOUVELLE ÉQUIPE DU CMJ

p.15

www.argentre.fr



SOMMAIRE

MAIRIE

Éditorial	3
Extraits des délibérations	4
Urbanisme	5
Patrimoine	6
Nouvel agent aux espaces verts	6
Sur les bords de la Jouanne	6
Les rythmes scolaires : suite ou fin ?	7
Travaux du cimetière	7
La commune honore ses aînés	8
Objectif « aucune victime » en 2018	8
Un nouveau conciliateur de justice	9
Les pompiers en Mayenne et à Argentré	9
Faire sensiblement pour vivre mieux ensemble	10-11
Transports publics	11
Vers la bibliothèque nouvelle	12-13
Saison culturelle	13
Les prochains rendez-vous	14
Talents d'Argentré : appel aux artistes	15



p. 6

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Le conseil municipal des jeunes	15
Ségénial comme projet	16
Un départ... et une arrivée	16
École St Cyr Ste Julitte	17
École les Dauphins	18
École Jacques-Yves Cousteau	19
Amicale laïque	20
APEL	20



p. 16

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

École Maurice Ravel	21
Arthéa	22
Comité de jumelage	22
Familles rurales	23
Gendarmerie	23
ADMR	24
Société de pêche	24
Club des aînés de la Vallée de la Jouanne	25
Fêlés de la caisse	25



p. 21

VIE SPORTIVE

Le mot du président	26
Section Badminton	26
Section Basket	27
Section BMX - VTT	27
Section Cyclo	28
Section Football	28
Section Marche Nordique	29
Section Pétanque	29
Section Volley	30
Section Randonnée pédestre	30
Section Running	31
Section Gym douce	31
Section Tennis	32
Section Tennis de table	32



p. 23

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux commerçants	33
La maison de l'Europe	33
État civil	34
Don du sang	34
Calendrier des fêtes	35
Déchetterie	35



p. 31

EDITO



Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

La baisse des dotations ne nous empêche pas d'avancer

Après les baisses successives des dotations de l'État, nous avons maintenant à faire face à l'exonération progressive de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Certes, c'est une bonne nouvelle pour les ménages concernés mais qu'en est-il pour les budgets communaux ? Le projet de loi de finances 2018 prévoit que cette exonération devrait être totalement compensée mais le dispositif reste « vague » et, les moyens financiers de l'État étant extrêmement limité, cela crée de l'inquiétude pour les élus locaux, en particulier sur la pérennisation de cette exonération.

Cela signifie qu'il faut **rester prudent dans nos investissements et dans l'accroissement des services** à la population mais **cela ne doit pas nous empêcher d'avancer**.

Pour preuves :

La **nouvelle bibliothèque** qui sera ouverte au public le 17 mars 2018. Tant pour les enfants que pour les adultes, vous découvrirez un lieu enchanteur... Je ne vous en dis pas plus !

Les travaux de **restructuration de la maison médicale** sont terminés. Tel que prévu, 2 nouveaux cabinets et une salle d'attente ont été créés. Maintenant, en relation avec les médecins, il nous faut examiner comment « recruter » un(e) praticien(ne) supplémentaire.

Bonne nouvelle, les travaux sur le bâtiment du **Crédit Agricole** vont commencer avant l'été 2018 pour être terminés en fin de la même année. Nous examinons comment le pignon actuellement bâché peut être « travaillé » pour l'esthétique de cet endroit très visible.

Sur le plan culturel, la **réussite du spectacle donné par Laurent Chandemerle** le 13 octobre est très encourageante pour les bénévoles d'Animation Argentré qui s'investissent sans compter pour proposer une offre culturelle très diversifiée.

Les travaux autour de la **digue du plan d'eau** s'achèvent et les avis sont très partagés sur le sujet... Maintenant, il va nous falloir d'une part nous habituer à un nouvel environnement moins arboré et d'autre part, vérifier que les pompes installées dans la Jouanne permettront d'alimenter le plan d'eau pour qu'il puisse conserver ses fonctions actuelles.

Autre désagrément, la communication avec nos amis du Conseil Départemental sur la suppression **du rond-point de la Carie** qu'il n'y avait pas urgence à supprimer. Il faisait bien ralentir les véhicules et sécurisait les sorties de la route de La Chapelle Anthenaise et de la route des Nuillés.

Enfin, gros point noir pour la commune : **les nuisances des T.G.V.** C'est un vrai problème ! On ne s'attendait pas à ce niveau de nuisance sonore voire de vibrations pour les habitations les plus proches. En fait, toute la commune est concernée et la réglementation (datant de 1999) en matière de bruit n'est pas bien faite puisque les niveaux sonores à respecter sont de 60 décibels le jour et 55 la nuit, ce qui pourrait apparaître raisonnable mais ces niveaux sont calculés sur des moyennes alors le bruit au passage du T.G.V. est bien supérieur à ces seuils. Si c'est le prix à payer pour le progrès technologique, c'est bien cher payé ! Et qu'en est-il du respect de la qualité environnementale, sans parler de la perte de valeur des propriétés ?

Nous arrivons maintenant dans les fêtes de fin d'année. Profitons des ces moments familiaux et amicaux pour mettre entre parenthèses tous les tracas de la vie quotidienne.



Au nom du conseil Municipal, je vous souhaite une année 2018 pleine de bonheurs, petits et grands et surtout une santé à toute épreuve.



Subvention Ecole Saint Cyr Sainte Julitte

Depuis 2004, la commune verse à l'école Saint Cyr Sainte Julitte un forfait égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques. Pour éviter des variations trop importantes entre deux années, tant pour l'OGEC que pour la commune, il a été décidé de lisser ce forfait sur les 5 dernières années glissantes. Pour l'année scolaire 2017/2018, le forfait communal sera de 593€ par enfant, soit -5,57% par rapport à l'année dernière.

Tarifs restauration scolaire et ALSH 2017-2018

Depuis septembre 2016, l'augmentation du nombre de repas a permis, grâce au changement de tranche, de diminuer le coût de facturation par la société API et, ainsi, de faire face à la hausse des autres postes (charges de personnel...). Au final, les tarifs de la restauration scolaire n'augmenteront pas cette année et se définiront comme suit (pour les habitants) : 3,93 € le repas enfant pour la tranche 3, 3,85 € pour la tranche 2 et 3,63 € pour la tranche 1. Le repas adulte reste à 6,79 € et le repas pour les personnes âgées reste à 5,68 €.

Tarifs centre de loisirs

Pour pallier l'augmentation des charges, il a été décidé d'augmenter les tarifs de 0,50 %. Pour rappel pour la rentrée 2016, les tarifs n'avaient pas connu de hausse. Pour les argentréens, le prix d'une matinée au centre de loisirs sera donc de 4,20 € à 4,54 € selon les tranches, celui d'un après-midi sera de 4,49 € à 4,87 € et celui d'une semaine entière sera de 37,76 € à 40,94 €.

Tarifs périscolaires

Comme pour le centre de loisirs, les tarifs de l'accueil périscolaire augmenteront de 0.5%. La matinée ou la soirée coûtera entre 1,88 € et 2,03 € selon les tranches. Le prix du TAP sera de 0,36 € à 0,39 €.

Création d'un service municipal d'enseignement du théâtre

Afin de garantir la pérennité de l'enseignement théâtral sur la commune face au difficile renouvellement des bénévoles, l'atelier théâtre « ARTHÉA », sous statut associatif, a souhaité que son

activité relève, à l'avenir, du service public communal. Dans les faits, du fait du transfert de la compétence « enseignement artistique », c'est le conservatoire de Laval agglomération qui assurera effectivement ces cours de théâtre à compter du 1er septembre 2017.

Acquisition de terrain - La Petite Vigne

Dans notre Plan Local d'Urbanisme, un emplacement réservé (concernant la voie future entre les Vignes et la Davière) avait été défini. Il concerne la propriété des consorts Besnier qui fait l'objet d'une vente à M. et Mme Viaud. Ces derniers vont acheter la totalité de la propriété et revendre à la commune la partie concernée par l'emplacement réservé. Le prix d'acquisition est de 4€ le m² (soit 2364 €, frais à la charge de la commune) sachant qu'il existe un hangar sur la parcelle qu'il faudra reconstruire ou qui fera l'objet d'une indemnisation quand la voie sera réalisée. En attendant, une convention de mise à disposition temporaire et gratuite a été signée.

Les Coprins I - Convention avec Mayenne Habitat

Le conseil municipal du 9 février avait évoqué le projet d'une construction de dix logements intermédiaires dans la première tranche du lotissement des Coprins. Pour ce faire, il a été convenu avec Mayenne Habitat de céder le terrain correspondant (2 088 m² viabilisés) au prix de 30 € le m² dans la limite de 375 m² par logement.

Le Pré Maugé - Délaiés des terrains

Dans le lotissement du Pré Maugé, au sud des parcelles vendues à Coop Logis, le long du chemin de randonnée, se trouve la parcelle communale AA 303 qui ne présente aucun intérêt pour la commune. Des riverains se sont montrés intéressés par ce délaissé pour agrandir leur propriété. Il leur sera donc proposé : d'acheter le terrain au prix de 20 € le m² (frais de bornage et frais d'acte à la charge de la commune) ou de signer une convention d'occupation à titre gracieux précisant qu'à la vente de la propriété, la convention deviendra caduque et que le vendeur devra s'engager à acheter la parcelle mise à

disposition au tiers du prix du m² de terrain en lotissement au moment de la vente (frais d'acte à la charge de la commune).

Rénovation thermique des écoles primaires - Demande de subvention Pacte régional pour la ruralité

Pour mémoire, l'école Jacques Yves Cousteau a été construite en 1992 et l'école les Dauphins en 2001. Les consommations d'électricité de ces deux bâtiments augmentent tous les ans. C'est pourquoi, il est nécessaire d'effectuer un diagnostic thermique approfondi sur ces deux bâtiments et d'engager les travaux nécessaires. Coût de l'étude : 5 000 €. Coût estimé des travaux : 50 000 € pour l'école les Dauphins et 103 000 € pour l'école Cousteau. Des subventions de 48 540 € permettront de limiter la dépense communale à 109 460 €.

Bourses et aides aux étudiants - Florian THUAULT

Par délibération en date du 18 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des bourses (40 € par mois de séjour plafonné à 6 mois) aux étudiants argentréens qui, pour le besoin de leurs études, partent à l'étranger. Une bourse de 200 € a été attribuée à Florian THUAULT qui, dans le cadre de ses études à l'école d'Ingénieur Mécanique et Conception de systèmes va effectuer son stage de 5^{ème} année du 20 septembre 2017 au 28 février 2018 en Roumanie à l'université Polytechnique de Bucarest.

Ouragan Irma - Subvention à caractère humanitaire

Suite à l'ouragan Irma qui a frappé les îles françaises de St Martin et St Barthélemy le 5 septembre 2017, le conseil municipal a décidé d'apporter une aide de 430 € au secours populaire pour venir en aide aux populations sinistrées.

Viabilisation de 2 parcelles rue des Roitelets

Après concertation avec les riverains, nous avons décidé de créer deux parcelles (de 267 et 444 m²) sur un terrain libre, rue des Roitelets, dans le lotissement du Plessis. Le coût prévisionnel de viabilisation est de 24 000 €. Ces parcelles seront vendues au même prix que les terrains de la 1^{ère} tranche des Coprins

soit 65 € TTC, soit 46 215€ pour les 2 parcelles.

Transfert de compétence eau/assainissement/ assainissement non collectif

Les compétences eau, assainissement et assainissement non collectif sont transférées, à compter du 1^{er} janvier 2018, à Laval Agglomération (ainsi qu'aux communautés de communes des Coëvrons pour le réseau de la Chapelle Rainsouin et de Meslay/ Grez pour le réseau de Bazougers). En conséquence, le syndicat d'Argentré sud sera dissous au 31 décembre 2017, pour ce qui concerne l'exercice et l'exploitation de ses compétences propres, et au cours du second semestre 2018 pour ce qui concerne la seule reddition des comptes et la clôture comptable. Les actifs du syndicat seront répartis selon le

nombre d'abonnés rattachés à chaque communauté de communes.

Convention avec Mayenne Habitat - projet de construction Coprins II

L'office Public de l'Habitat de la Mayenne, Mayenne Habitat a décidé d'engager un projet de construction de 4 logements individuels dans la 2^{ème} tranche du lotissement des Coprins. La commune va céder le terrain correspondant à Mayenne Habitat au prix de 30 € le m² dans la limite de 375 m² par logement soit 36 720 €. En cas de surcoût dû aux caractéristiques du terrain, à des choix architecturaux ou à une labellisation du programme demandés par la commune, et remettant en cause l'équilibre financier de l'opération, la collectivité s'engage, sur demande de Mayenne Habitat, à le financer.

LGV Pays de la Loire - Rétrocession de terrain

Suite aux travaux de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire, la société Eiffage Rail Express (ERE) va rétrocéder à la commune, pour un euro symbolique, 26 parcelles « délaissées » (de 9 à 9 000 m²) dans le cadre des rétablissements des communications pour un total de 40 315 m².

Convention Mayenne Ingénierie

Le conseil départemental vient de créer « Mayenne Ingénierie », une structure d'assistance d'ordre juridique, financier et technique dans les domaines de l'ingénierie territoriale, la voirie et les espaces publics, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les comptages routiers. La commune en sera adhérente.

Urbanisme

POINT SUR LES LOTISSEMENTS

Antoine Rivière | antoine.riviere@argentre.fr

Nouvel adjoint à l'urbanisme, Antoine Rivière va s'attacher à la commercialisation des parcelles des lotissements et au suivi des travaux.

Pour toute réservation de parcelle contacter directement la mairie : Didier Foubert en charge de l'urbanisme (permis de construire) 02.43.37.32.73, adresse mail : urbanisme@argentre.fr ou Antoine Riviere au 06 75 64 12 67.

Les Vignes 1^{ère} Tranche

Il ne reste plus que la parcelle N° 4 de disponible, située dans une impasse et en bordure du chemin des Marzelles. Une opportunité à saisir juste avant les travaux de finition de voirie et de parking de ce lot.

Les Coprins 1^{ère} Tranche

À ce jour il ne reste plus que les parcelles N°2 et 4 chacune d'une surface de 401 m² disponibles sur la droite en entrant à partir de la route de Montsûrs. Tous les travaux de voirie, de plantations et de parking sont réalisés avec la rue qui débouche sur les Gasneries. Cela donne un bel ensemble urbanisé et cohérent.

Les coprins 2^{ème} Tranche : 13 lots

C'est avec plaisir que nous voyons les engins terrasser et les maisons sortir de terre. À ce jour il reste 13 lots disponibles pour lesquels il n'y a pas

d'option.

Je vous invite à « randonner » dans ces lotissements et à en faire la promotion.

Par ailleurs, pour faciliter la compréhension du projet et optimiser l'implantation de la maison sur la parcelle, la commune a missionné M. Cédric Jaouen, dont l'agence d'architecture est située à Port Brilllet (tél 02 43 68 82 88, mail : agence@jaouenrmbault.com). Il a participé à la conception du lotissement des Coprins. Afin de vous assister dans votre futur projet nous vous invitons à le contacter dès les l^{ères} esquisses. (prestation comprise dans le prix du terrain).



à noter

Une exposition du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) va se dérouler dans la salle du conseil municipal du 19 février au 3 mars 2018 (aux heures d'ouverture de la mairie). Cette exposition vous présente, en 6 panneaux, la documentation du PLUI, qui guidera l'aménagement du territoire de l'agglomération sur les 15 ans à venir.

Patrimoine

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Nous avons lancé depuis quelques années des améliorations énergétiques sur les écoles des Dauphins et Cousteau.

Pour l'école des Dauphins les travaux d'isolations sont finis, le système de chauffage reste encore à améliorer. Nous pouvons faire des gains de consommation électrique par rapport aux lumières mais l'investissement reste conséquent.

Pour l'école Cousteau, des travaux vont démarrer en décembre 2017. Ces interventions ne pouvant se faire que pendant les vacances scolaires, ils vont s'étaler jusqu'en 2020.

Le budget est d'environ 90k€HT

Nous allons débiter l'isolation extérieure du mur Ouest. Les travaux devraient démarrer en décembre 2017 pour une durée de 1mois environ.

Viendront ensuite le changement de quelques portes suite aux grosses déperditions de chaleur ainsi que les panneaux translucides en toiture dans le couloir.

En dernière phase, le changement des fenêtres avec volets roulants dans les 6 salles de classe sera réalisé.

NOUVEL AGENT AUX ESPACES VERTS



Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe Adrien Lavaleur qui démarre un CDD pour épauler le service espaces verts .

Après des premières armes dans la boulangerie (CAP et BP), il choisit de s'orienter vers les espaces verts. CAP travaux paysagers en poche et tout juste diplômé d'un bac professionnel « aménagements paysagers », au lycée

Antoine de Saint Exupéry à Rennes, ce chagnéen de 21 ans a déjà acquis une solide expérience de quatre ans en alternance au sein de l'entreprise Landais Créavert de la Brulatte et à la mairie de Renazé.

Donc bienvenue à lui, nous espérons confirmer son emploi suite à sa période d'essai.

SUR LES BORDS DE LA JOUANNE...

Il a été constaté de nombreuses fuites sur la digue. Suite à une étude par un cabinet spécialisé dans les milieux aquatiques, la commune et le syndicat de bassin de la Jouanne ont décidé de réaliser les travaux pour pérenniser la vie du plan d'eau.

En parallèle de ces problématiques il faut aussi réaménager le lit de la Jouanne qui a été artificiellement modifié par la présence du barrage sosies la passerelle.

Tous ces travaux sont pris en charge

par différents financeurs publics, donc pas de répercussions sur le budget communal.

Empierrement pour stabiliser le pied de digue avec pose d'un grillage pour éviter les perforations dues aux rongeurs (ragondins).

Pose d'un boudin de géotextile côté plan d'eau avec empierrement pour maintien de la tête de digue et avoir un terrain favorable à la plantation de végétaux sur les bords du plan d'eau

Les pompes sont déjà installées pour

le remplissage du plan d'eau ainsi qu'une alimentation par gravité lors des montées d'eau.



Jeunesse restauration

LES RYTHMES SCOLAIRES : SUITE OU FIN ?

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

La réforme des rythmes scolaires, mise en place par le gouvernement précédent depuis 2013, présentait deux axes principaux : un respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant et une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

En concertation avec les partenaires locaux, le choix avait été fait d'opter pour une journée scolaire se terminant à 15h45 avec le positionnement des Temps d'Activités Périscolaires payant de 15h45 à 17h pour tous les enfants des écoles primaires.

Le nouveau gouvernement laisse depuis l'été 2017 la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours par une dérogation au cadre général de 4,5 jours. Ce sont les conseils d'école et les communes qui peuvent conjointement saisir les Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour demander la dérogation, ces derniers arbitrant en cas de désaccord entre les deux parties.

Après quatre années d'existence, il convient donc de faire un point sur le fonctionnement de cette organisation.

Les enjeux de cette réflexion sont multiples :

L'enfant doit être au centre des échanges avec l'organisation de sa journée (sur temps scolaire pour les apprentissages et sur temps périscolaire)

Les enjeux ne sont pas que communaux et les acteurs à concerter sont multiples. Ils sont à mesurer à l'échelle intercommunale en raison du Contrat Enfance Jeunesse qui nous lie aux communes de Louvigné et Soulgé pour l'organisation notamment des temps d'accueil du mercredi ; à l'échelle également du territoire de Laval Agglomération. Localement, cette réflexion concerne également les associations qui se sont adaptées à cette organisation.

La commission jeunesse aura aussi à évaluer la notion de service à la population qui a été développé au périscolaire avec une professionnalisation des agents et le développement de nouvelles activités, ceci en concertation avec les agents. Quelle organisation du périscolaire souhaitons-nous pour le futur ?

Différentes questions se posent également concernant

l'accompagnement financier accordé aux communes par l'État, par la CAF, l'évolution des dispositions réglementaires, l'évolution de la fréquentation des familles en cas de changement, la politique tarifaire qui leur sera appliquée etc...

Afin de mener cette réflexion, le calendrier suivant a été proposé :

- Cette démarche a été présentée aux différents conseils d'école en octobre et novembre.
- Les familles peuvent s'exprimer par le biais d'un questionnaire jusqu'à mi-décembre.
- Les agents auront également des réunions d'échange pour réfléchir au sujet.
- Une réunion de synthèse avec tous les acteurs concernés se déroulera courant janvier.
- Les communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé se rencontreront fin janvier.
- Les conseils d'école procéderont à un vote avant les vacances de Février.

L'objectif est de pouvoir acter une décision avant les vacances de Février pour permettre aux différents acteurs de s'organiser d'ici la fin de l'année scolaire en cas de modification.

Administration générale

TRAVAUX DU CIMETIÈRE

☰ Marie-Odile Rouxel | marieodile.rouxel@argentre.fr

Avec l'aide du service « espaces verts », les travaux d'aménagement du jardin du souvenir touchent à leur fin. Après avoir cassé le mur qui le masquait et déplacé le livre du souvenir, les agents ont rajeuni l'espace en remplaçant la pelouse par du béton désactivé. La pose d'une fontaine rend désormais ce lieu plus accueillant.

La commission chargée de la gestion du cimetière envisage d'autres travaux tels que la mise en place de panneaux indiquant les différentes zones du cimetière, le nettoyage des tombes des soldats et du monument aux morts pour le centenaire de la fin de



la guerre 14-18.

Depuis plus d'un an, la commission a entamé un long travail de repérage des tombes semblant être

abandonnées afin de procéder à de nouvelles reprises de concessions.

Affaires sociales

LA COMMUNE HONORE SES AÎNÉS

👤 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Comme tous les ans, pour bien débiter cette période des festivités de Noël, la commune invite tous ses habitants à partir de 70 ans à partager un temps convivial. Cette année, réunis dans la salle du restaurant scolaire, près de 100 aînés avaient répondu cette année à l'invitation. Visiblement, Argentré est une commune où l'on vieillit bien puisque 11 convives ont plus de 85 ans (photo). Ce repas est aussi l'occasion, pour les résidents des maisons de retraite alentour, de retrouver leurs amis car comme dit le dicton : « Argentréen un jour, Argentréen toujours » !



Au menu, préparé par Ladislas, notre chef et ses collègues de la société de restauration API : potage de légumes, cassolette de fruits de mer, noix de

joue de bœuf au cidre et sa poêlée d'automne (panais, butternut, crosnes, fèves, morilles et pleurotes), salade fromagère et aumônière aux poires. Un repas servi par une équipe de bénévoles composée de membres du conseil municipal, de leur conjoint et des membres du centre communal d'action sociale.

Un après-midi réussi grâce au dynamisme des humoristes, chanteurs, musiciens et danseurs locaux.

Comme tous les ans, les personnes qui n'étaient pas en mesure de participer à ce repas ne sont pas oubliées pour autant puisqu'un colis leur sera distribué en fin d'année.



Sécurité routière

OBJECTIF « AUCUNE VICTIME » EN 2018

18 000 morts sur les routes par an dans les années 70, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile a presque triplé.

Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, la mortalité routière est en hausse. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des nouveaux comportements. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse

excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée. Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée. Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés au niveau national. Plus localement, la commune d'Argentré mène actuellement une réflexion sur une circulation plus « apaisée » dans le centre bourg en repensant les différentes zones de

limitation de vitesse afin de les rendre plus adaptées aux réalités du terrain, et donc, plus compréhensibles par tous.

Et les vélos dans tout ça ?

Les jours raccourcissent de plus en plus et les enfants vont maintenant à l'école dans la pénombre. Il est temps pour eux d'être munis de tout l'équipement obligatoire : un éclairage avant et arrière, des catadioptrés, un gilet de haute visibilité, une sonnette et surtout un casque.

Si ce manque de matériel peut coûter cher aux parents (entre 33€ pour l'éclairage hors service jusqu'à 375 € pour un casque absent), il peut être catastrophique pour les enfants.

Sur la route, un enfant visible est un enfant sauvé !

Affaires sociales

UN NOUVEAU CONCILIEUR DE JUSTICE

☰ Christian Lefort | christian.lefort@argentre.fr

La cour d'Appel d'Angers a nommé



un nouveau conciliateur de justice. Il s'agit de **Patrick Corbeau** qui a prêté serment en octobre et pris ses fonctions en novembre.

Patrick Corbeau est nouvellement en retraite. Il travaillait auparavant dans une banque.

Il est bon de rappeler quelle est la fonction du conciliateur de justice : Son rôle est de « tenter » de régler les litiges de la vie quotidienne, hors conflits familiaux. C'est un service gratuit accessible à tous et qui permet de désengorger la justice. **Il faut savoir que 70% des dossiers conciliables font l'objet d'un**

constat d'accord. Depuis quelque temps, il est aussi possible de faire une demande directement en ligne sur le site : www.conciliateurs.fr

Sur le plan pratique, Patrick Corbeau est à la disposition de la population d'Argentré mais aussi de Bonchamp, La Chapelle-Anthenaise, Forcé, Louvigné, Montfleurs, Parné-sur-Roc, Châlons-du-Maine et Louverné, **le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 14h30 à 18h.** Il dispose d'un bureau à la mairie d'Argentré et reçoit sur rendez-vous à prendre, au préalable, auprès de la mairie au 02 43 37 30 21.

Sapeurs pompiers

LES POMPIERS EN MAYENNE ET À ARGENTRÉ

☰ Christian Lefort | christian.lefort@argentre.fr

En Mayenne

Près de **1500 pompiers** (dont 113 professionnels) vont réaliser environ 13000 interventions en 2017, en Mayenne. La difficulté première est de maintenir les effectifs dans les 47 centres de secours et d'incendie. Plusieurs actions sont ainsi menées pour palier à ce problème dont **le plan d'action féminisation et l'ouverture de sections « jeunes sapeurs pompiers »** (une pour le moment dans le sud-Mayenne).

Le **budget** global 2018 des services d'Incendie et de Secours s'établit à **23,8M€**. Le poste le plus important est celui des frais de personnel (12,4M€). Parmi les investissements, il faut retenir la construction des nouveaux locaux de la direction départementale pour 5,7M€, près du centre de secours de Saint-Berthevin. Outre l'emprunt (6,3M€), les ressources sont principalement assurées par les collectivités locales (5,7M€) et par le Conseil Départemental (8,7M€).

A Argentré

Nous avons la chance de disposer d'un centre de secours. Dirigés par le lieutenant **Éric Bertin**, **30 pompiers**

composent l'effectif du centre.

Au 30 novembre, **213 interventions** ont été réalisées dont, notamment, 143 secours à personne, 49 accidents de la circulation et 15 incendies.

Comme dans la plupart des centres de secours, la disponibilité en journée reste difficile à planifier. C'est ainsi que nous, mairie, avons signé une convention avec les pompiers pour prendre en charge gratuitement en accueil de loisir ou restauration scolaire les enfants scolarisés des pompiers qui seraient appelés en

intervention.

Enfin, précisons que, le 3 février 2018, c'est au plan d'eau d'Argentré que seront organisées les épreuves du cross départemental des pompiers, qualificatives pour les championnats de France.

Remercions nos sapeurs-pompiers pour leur dévouement et leur engagement à notre service.



> Photo Eric Bertin à gauche Chef de Centre et les deux médaillés devant. A l'arrière, les promotions.

Journée citoyenne FAIRE ENSEMBLE POUR VIVRE MIEUX ENSEMBLE !

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr



Créée en 2008 par le maire de Berrwiller (agglomération de Mulhouse), cette initiative regroupe maintenant des centaines de communes à travers toute la France. Durant l'année écoulée, les élus d'Argentré ont rencontré les communes de Pommerieux, Aze et la Guierche (72) pour partager avec elles leur expérience d'organisateur de cette journée particulière. De vingt à trente ateliers ont été réalisés sur chacune de ces communes avec 100 à 200 habitants y participant. Une conclusion s'est imposée lors de ces rencontres : toutes ces communes

sont prêtes à réitérer l'aventure ! Présenté en conseil municipal, ce projet a été validé par l'équipe et présenté aux agents au mois de juin.

Qui est concerné ?

Elus, agents, associations, entreprises, jeunes et moins jeunes etc... Tous les citoyens volontaires sont concernés, chacun selon ses compétences particulières, son engagement souhaité et ses disponibilités. Si l'initiative revient à la commune, le succès d'un tel projet repose sur l'implication essentielle des habitants.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Le principe en est simple : chaque année durant une journée, les habitants se réunissent et réalisent bénévolement des chantiers (réparations, améliorations, embellissements...) sur différents lieux,

équipements ou quartiers de leur commune, les matériaux étant fournis par la commune.

A quoi ça sert ?

Cette journée a pour but d'améliorer le cadre de vie tout en encourageant la création de liens sociaux entre habitants. Elle permet l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur. Lors de la préparation de la journée citoyenne et de son déroulement, on travaille (un peu), on partage (beaucoup), on est acteur de sa commune et fier de l'être. Le choix des chantiers est l'occasion de réaliser des chantiers visibles de tous, utiles pour tous, qui ne seraient pas forcément réalisés par la commune faute de moyens suffisants ou par manque de temps des services municipaux.



Comment c'est organisé ?

Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les habitants, les élus du Conseil Municipal et les agents. Pour cela, plusieurs réunions sous forme d'ateliers sont organisées. Durant ces réunions plusieurs thèmes sont à aborder : choix des chantiers, liste des équipements et matériels nécessaires, arbitrage de la commune sur le budget alloué, désignation d'un chef de chantier, création des équipes etc... Ces temps de préparation sont des temps essentiels pour avoir un bon déroulement le jour J.

Une fois les chantiers validés, les habitants sont conviés à s'inscrire au chantier de leur choix dans un courrier adressé à chacun d'entre eux.

Et le jour J ?

Comme tout au long de la préparation, bonne humeur et convivialité sont les maîtres mots de la journée.

La journée débutera par un café d'accueil puis chaque équipe se rendra sur son chantier entre 9h et 12h. Tout le monde se retrouvera à l'Escapade pour partager le repas, également géré par une équipe de bénévoles. Les chantiers reprendront de 13h30 à 16h30 et un verre de l'amitié viendra clôturer cette journée. L'objectif principal de cette journée n'est pas le travail mais le « vivre ensemble ».

Quelques idées de chantiers proposés dans les communes visitées :

Préparation du repas du midi, atelier bricolage pour les enfants, sensibilisation à la nature, atelier communication (prise de photos, vidéos tout au long de la journée), arrachage de haies, désherbage, nettoyage des trottoirs, des chemins de randonnée, pose d'une clôture pour la création d'un sentier, peinture extérieure et entretien des

bâtiments, nettoyage des panneaux de signalisation, atelier solidarité CCAS (accueil des personnes âgées avec notamment une visite et une présentation des différents ateliers), plantations, préparation de décors pour manifestations, installation d'un abri pour rangement des cycles, marquages au sol, reprise carrelage de sol, rénovation de murets etc...

Toutes vos idées sont les bienvenues ! Venez nous en faire part lors de la réunion du 16 janvier. Nous vous attendons nombreux.

à noter

Dates à retenir

- 16 janvier 2018 : présentation du projet à 20h30 à la salle de la vallée.
- 2 juin 2018 : date de la première journée citoyenne d'Argentré.

Transports publics

RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES DES TRANSPORTS PUBLICS AU 8 JANVIER 2018

☰ Christian Lefort | christian.lefort@argentre.fr

Suite à l'observation que le bus de 17h50, le dernier, est bondé, compliquant le retour des lycéens sur Argentré, les parents ont demandé un réaménagement de l'offre en soirée.

C'est ainsi qu'une réunion a été orga-

nisée le 17 novembre pour discuter du problème avec Frédéric Devineau, le directeur des TUL qui s'est montré attentif aux doléances.

Suite aux différents échanges sur les propositions des TUL, une nouvelle

offre vient d'être arrêtée à

effet du 8 janvier, sachant que le réaménagement doit se faire à coûts constants :

- Le bus (ligne O) de 16h45 (départ Gambetta) est repoussé à **17h25** pour les lycéens terminant à 17h15
- Un car supplémentaire est mis en place à **17h55** pour les lycéens terminant à 17h30 et ceux du lycée agricole
- Le bus (ligne O) de 17h50 est repoussé à **18h25**

En « contrepartie » du car supplémentaire de 17h55, **la rotation de 13h05 (départ Gambetta) est supprimée**. Il restera à examiner la possibilité d'ajouter une ligne TULIB en remplacement de cette suppression.

Il est précisé que si ces réaménagements horaires ont été motivés par les besoins des lycéens, les bus et cars sont destinés à tous les usagers.



Affaires culturelles

VERS LA BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE...

☰ Sylvie Druet | bibliotheque@argentre.fr

Installée dans une classe de l'ancienne école maternelle du 2 rue de la Vallée depuis 2004, la bibliothèque municipale va connaître de grands changements. En effet, mi-février, les livres et les bibliothécaires déménageront dans l'ancienne cantine. Un local rénové de 200m² attend les documents et les lecteurs.

La bibliothèque évolue et ses usages changent. Elle n'est plus seulement un endroit où l'on vient emprunter des livres. Aujourd'hui, la bibliothèque se révèle un lieu de vie et de rencontre pour tous. On doit pouvoir y flâner, y discuter et y passer un moment sympathique tout en ayant à portée de

main des livres et des revues variés. On peut venir à la bibliothèque sans y être inscrit. On peut même venir à la bibliothèque sans vouloir lire.

Suivant ce mouvement, la nouvelle bibliothèque d'Argentré vous proposera des espaces agréables où vous installer pour regarder le journal en

buvant un café, consulter internet, feuilleter les nouveautés et profiter des animations qui pourront s'y dérouler. La bibliothèque est un lieu ouvert à tous. Afin de donner la possibilité aux usagers de trouver un moment pour y passer, les horaires d'ouverture seront élargis.



> une entrée conviviale où on peut s'installer pour lire une revue ou consulter internet

Pendant qu'elle sera fermée au public, si vous y voyez de la lumière, ce sera certainement que les bibliothécaires accueillent des groupes pour des

ateliers, travaillent sur les prochaines animations, ou préparent les livres à mettre en rayon. Plus spacieuse, la salle des collections mettra davantage

en évidence les documents. Il y aura plus de place pour les consulter et les choisir.



à noter

Inauguration

Rendez-vous

les samedi 17 et

dimanche 18 mars pour

l'inauguration de la nouvelle bibliothèque.

Au programme :

une découverte des lieux pleine d'animations préparées par Luce et les bénévoles.

Grâce à ces nouveaux locaux plus adaptés aux besoins d'une bibliothèque actuelle, des services supplémentaires vous seront offerts. Un espace jeux vidéo a été pensé pour répondre aux envies des amateurs. Des jeux de société seront aussi mis à disposition. Des ordinateurs seront installés pour vous permettre d'effectuer des recherches et des démarches sur internet.

Les propositions déjà développées prendront un nouvel essor. L'heure du conte aura lieu dans un endroit cha-

leureux. Une version d'heure du conte pour les toutes petites oreilles sera proposée sous la forme de séances de bébés-lecteurs. Des accueils de classes pourront se dérouler dans la bibliothèque afin de sensibiliser les enfants à la lecture et les habituer à fréquenter le livre tout en s'amusant avec lui. Des événements auront lieu régulièrement autour de lectures, expositions, et découvertes multiples.

De plus, l'équipe de la bibliothèque maintenant renforcée d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein



> Le coin lecture tout en douceur pour les plus jeunes et l'espace jeux vidéo

à noter

Une ouverture au public élargie

Toute l'année
le mardi et le mercredi
de 14h à 19h,
le vendredi de 9h30 à 12h30
le samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h.

sera toujours disponible pour vous orienter dans ce nouvel endroit, vous aider à choisir des lectures et partager ses impressions sur les derniers documents acquis.

La diversification des supports et la multiplication des propositions devraient permettre à chacun de trouver au moins une raison de pousser la porte de la nouvelle bibliothèque. Lecteurs, Non-Lecteurs ou Pas-Encore-Lecteurs sont invités à s'approprier ce nouvel espace à partir du printemps 2018.

Saison culturelle

AMIS SPECTATEURS : UN GRAND MERCI

☰ Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr



L'année culturelle 2017, qui vient de se terminer, a été celle de tous les records. Plus de 1 500 spectateurs ont répondu aux différentes invitations de l'Association Animation Argentré

et de ses partenaires. C'est 50 % de plus qu'en 2016. Pour mémoire, au programme des 10 rendez-vous de l'année : du théâtre, des concerts (de professionnels ou d'élèves de l'école

de musique), un spectacle jeune public (dans le cadre du temps fort d'automne de la bibliothèque) et, point d'orgue de la saison, de l'humour avec plus de 300 spectateurs venus apprécier les « banquettes arrière » (dans le cadre du prologue du chaînon manquant) et près de 400 personnes venues rire avec Laurent Chandemerle, le plus dingue des imitateurs. Pour que les années qui viennent soient tout aussi réussies, n'hésitez pas à faire des propositions par mail (aaa@argentre.fr) ou en participant à la prochaine assemblée générale de l'AAA, le 9 février 2018 à 20h30, à l'Escapade.

à noter

Pour suivre la saison :
www.argentre.fr/culture
[www.twitter.fr/argentre](https://twitter.com/argentre)
www.facebook.com/argentre

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Soirée cabaret
avec Gilles Bomal

Samedi 20 janvier - 20h30
L'Escapade

7€

Dans une ambiance cabaret, les quatre « cas barrés » vous proposent un tour du monde en chansons (de Jean-Jacques Goldman à Dalida, en passant par les grands succès des années 70 et 80) et en fous rires grâce aux sketches et aux tours de magie de Gilles Bomal.
Tarif réduit : 5 €



Le trio PTT avec
Mickaël Gasche

Dimanche 18 février - 16h

L'Escapade

gratuit

Le Trio PTT ? Trois touche-à-tout à la très solide « formation classique »,

emmenés par le trompettiste Mickaël Gasche, professeur au conservatoire de Laval Agglo. Avec les élèves de l'école Maurice Ravel, ils proposeront un grand nombre de styles musicaux (cool, pop-rock, afro-beat..), sur des compositions originales tout en restant résolument jazz !



« Grand-mère est
amoureuse »

Vendredi 23 février - 20h30

L'Escapade

7€

Quand mamie invite son nouveau fiancé et sa famille à la maison... c'en est trop pour Nicole ! Et c'est

sans compter sur un malheureux quiproquo provoqué par Mlle Paumier, la commère de l'immeuble... Du rire assuré mais aussi de la tendresse et de l'optimisme dans cette comédie d'Yvon Taburet, présentée par la troupe de Montigné le Brillant.
Tarif réduit : 5 €



Arthéa

Samedi 14 - 20h
Dimanche 15 avril - 15h

L'Escapade

gratuit

Sous la houlette de la comédienne Jeanne Michel, les jeunes de l'atelier théâtre de l'école Maurice Ravel

proposeront deux pièces. «Timide», de Catherine Verlaguet, par les 7/9 ans : Lucas, un enfant trop timide, parcourt le monde à la recherche de sa confiance en lui. «Sara», de Sabryna Pierre, par les 10/15 ans : quand une riche princesse devient pauvre, elle ne change en rien son attitude : quand on a bon cœur, c'est pour la vie.



Talents scéniques
d'Argentré

Samedi 26 mai - 20h30

L'Escapade

2€

Pour cette deuxième édition, les talents amateurs se retrouvent sur

la scène de l'Escapade. Vous avez un talent scénique (chant, danse, magie, théâtre, humour, acrobatie...) ? Vous voulez partager un bon moment sur scène ? Alors faites vous connaître auprès de l'Association Animation Argentré (aaa@argentre.fr).



Argentré fête l'été

Vendredi 6 juillet
à partir de 19h30

Place de l'église

gratuit

Restauration sur place.
Comme tous les ans, rendez-vous

dès 19h30 place de l'église pour deux concerts. Restauration et buvette sur place. 22h30 : retraite aux flambeaux en direction du plan d'eau d'où sera tiré, à 23h, le feu d'artifice musical. Ensuite, soirée « dancefloor » à la salle des fêtes proposée par l'US Football



Saison culturelle

TALENTS D'ARGENTRÉ : APPEL AUX ARTISTES

👤 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Le samedi 25 mai, à 20h30 à l'Escapade, se tiendra la deuxième édition des « talents d'Argentré » (voir bulletin municipal n°50 de juin 2016). Ce spectacle fait par des amateurs, pour des amateurs, est une scène ouverte à tous les artistes locaux, quelle que soit leur discipline de prédilection. Si vous êtes chanteur, danseur, humoriste, magicien, DJ, comédien, graffeur... l'Escapade sera à vous, le temps d'une soirée. Faites vous connaître (en appe-

lant la mairie au 02.43.37.30.21 ou par mail aaa@argentre.fr). Si vous connaissez, dans votre entourage, quelqu'un qui mériterait de passer sur scène... n'hésitez pas à nous communiquer son nom. Enfin, si vous pensez ne pas avoir de talent individuel (et vous avez tort !) mais que vous voulez passer un bon moment devant le public argentréen, faites vous connaître. Des numéros visuels peuvent tout à fait vous convenir (seul ou à plusieurs).

à noter

Réunion d'information pour les « talents d'Argentré »

**Lundi 29 janvier 2018
à 20h30
à l'Escapade.**

**Venez !
C'est sans engagement !**

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Service jeunesse

**LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
LA NOUVELLE ÉQUIPE 2017-2018**

👤 Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Après une première année d'existence, les élections du nouveau CMJ version 2017-2018 se sont déroulées le 19 octobre à l'Escapade.

Tous les enfants scolarisés en CM1 et CM2 des écoles Jacques-Yves Cousteau et Saint-Cyr ont participé à l'élection des huit nouveaux membres qui viennent compléter l'équipe.

Le 10 novembre a eu lieu la première réunion de ce nouveau Conseil. Les enfants, encadrés par Nathalie Verhaque, Monique Gouget, Sophie Sabin et Dimitri Faure, ont pu faire connaissance et se mettre au travail.

Les jeunes ont été sensibilisés au contenu de la journée citoyenne qui se déroulera le 2 juin 2018 sur la commune. L'objectif de l'année est donc le suivant : trouver des idées de projets qui pourraient être réalisés lors de cette journée avec le reste de la population.

Chacun a ensuite pu s'exprimer en proposant des idées qui seront à compléter lors de la prochaine séance. Parmi les premières idées évoquées, on retrouve : Sécuriser un chemin vers l'école, remédier à l'étroitesse des trottoirs ; jeux pour les petits (plan d'eau, derrière la mairie...) ; équipe-



> Les nouveaux conseillers

Premier rang de gauche à droite : Noa Lépine ; Marie Durand ; Lalie Marchand. Deuxième rang de gauche à droite : Clément Rousset ; Agathe Boittin ; Lison Meier-Deschamp ; Maya Fouquet ; Loïse Boul. Troisième rang de gauche à droite : Léna Faure ; Abel Colas. Quatrième rang de gauche à droite : Viano Le Bert ; Yoma Thomassin-Garcia ; Raphaël Sequeira ; Paul Thoraval ; Diego Da Silva Brito ; Juliette Bénard.

ments comme table de pique-nique, ping-pong ; toboggan pour les plus grands dans le lac ; zone pour trottinette ou rollers ; aménagement d'un petit terrain de foot ; sécuriser la mare derrière la mairie, créer une boutique d'échange, créer un jardin communal fleuri, installer des poubelles et sacs

à crottes ; installer des bancs dans le verger ; un parking vélo dans le centre etc... Ne reste plus qu'à recueillir les dernières idées lors de la prochaine séance et à se mettre d'accord sur ce qui pourra être réalisé par le groupe. Un gros travail de concertation en perspective !

SÉGÉNIAL COMME PROJET !

Nous sommes 17 jeunes investis dans ce projet pour réaliser un chantier collaboratif dans une école à Saint Louis au Sénégal.

Yves Éric Boiteux | jeunesse@argentre.fr

En juin 2017, nous avons rencontré Joëlle et Michel Hautbois, ils nous ont présenté l'école MERE Rue de Saint-Louis : c'est une école pour des enfants de 4 à 10 ans, accueillant environ 100 enfants qui sont séparés en 2 classes. Cette école n'est pas une école de l'état, c'est une école communautaire. Elle recueille des enfants d'un quartier défavorisé pour les réintégrer dans le circuit formel de l'école. Cette école a été créée par une enseignante retraitée (Mame Amina) qui a pris l'initiative d'acheter un terrain pour y construire MERE Rue en 2003, elle en est la directrice. Des enseignantes bénévoles viennent apprendre aux enfants les bases de lecture et de calcul.

Notre souhait est de partir en avril 2019, pour réaliser un chantier dans l'école : faire une chappe de béton et y poser du carrelage. Ce chantier se déroulera avec l'aide de Michel le matin. L'après-midi, nous souhaitons aller à la rencontre des enfants en leur proposant des ateliers pédagogiques tel que peinture, jeux...

Pour ce projet, nous sommes accompagnés par Yves-Éric du service jeunesse des 3 communes, nous allons



régulièrement nous rassembler pour monter des dossiers de financement, réaliser des actions d'autofinancement (vente de crêpes, fête du jeu, marché de Noël...) mais aussi apprendre à faire du béton et mener des ateliers envers les enfants.

Nous nous investissons pleinement dans les différentes manifestations que nous menons. Nous sommes très motivés et c'est un budget consacré,

nous partons de zéro et nous cherchons des partenaires pour nous aider financièrement. Vous pouvez aussi nous aider en participant à nos actions d'autofinancement, nous en organisons régulièrement. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux : Facebook : [Projet Segenial](#) ; twitter : [@ProjetSegenial](#) ; Instagram : [projetsegential](#)

UN DÉPART... ET UNE ARRIVÉE

Yves Éric Boiteux | jeunesse@argentre.fr

Merci Régine



Régine travaille à Argentré depuis le 2 décembre 1996. C'est elle qui a accueilli vos enfants à la restauration scolaire à l'accueil périscolaire et pen-

dant les vacances. Vous la croisez aux écoles le matin et le soir quand elle vient chercher vos enfants. Régine était directrice de l'accueil périscolaire, animait pendant les vacances scolaires et assurait le service des enfants à la restauration.

Toujours souriante et de bonne humeur, Régine était appréciée des enfants. Nous la remercions pour son investissement dans toutes les missions qu'elle a remplies au cours de sa carrière.

Aujourd'hui, elle quitte la collectivité, vous la croiserez toujours à Argentré, sans doute avec ses enfants et petits-enfants. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

À la rentrée de janvier, **Laëtitia remplacera Régine** pour la partie animation : direction de l'accueil périscolaire et animation pendant les vacances à Planète Mômes. Elle est en contrat avec la mairie jusqu'en août 2018.



ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE

2, Route de Louvigné | 02 43 37 32 00 | st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr | www.stcyr-stejulitte.fr

Virades de l'Espoir

Les classes de primaire de l'école St Cyr Ste Julitte ont participé aux « Virades de l'Espoir », le vendredi 22 septembre. Soleil au rendez-vous, participation motivée des enfants. Cette journée a été très riche en efforts et en réflexion car les enfants ont pu être sensibilisés à la solidarité contre la maladie.

La veille, des représentants de l'association de lutte contre la mucoviscidose sont venus dans les classes présenter aux enfants leur

cause. C'est pourquoi les élèves ont décidé de donner leur souffle aux Virades sur les bords du plan d'eau.

Claire Henry, nouvelle directrice

L'école St Cyr Ste Julitte accueille un nouveau chef d'établissement depuis septembre dernier... c'est l'occasion avec tous les nouveaux de l'école de se souhaiter une bonne rentrée. Le 1er septembre, les 131 élèves des 5 classes se sont rassemblés sur la

cour et les nouveaux – y compris Mme HENRY la directrice – ont fait connaissance. Monsieur le Maire est venu saluer l'équipe des enseignants en ce 1er jour d'école.

Projet d'année

Les classes de l'école travaillent autour des « Pays du monde ». C'est l'occasion de favoriser l'apprentissage de l'anglais, l'approche culturelle, les découvertes culinaires, la sensibilisation à la différence, la joie de la rencontre



ECOLE MATERNELLE DES DAUPHINS :

7, rue des Rochers | 02 43 37 33 46 | dauphins.ecole@wanadoo.fr

Cette année, les enfants des trois classes de l'école maternelle des Dauphins vont découvrir ou redécouvrir plusieurs contes traditionnels comme « Le Petit Chaperon Rouge », « Les Trois Petits Cochons », « Boucle d'Or et les trois ours » ...

Une année qui sera rythmée par les contes traditionnels

Plusieurs animations ou sorties viendront enrichir les découvertes d'albums, de lectures au travers d'un kamishibai ou de manipulations de marionnettes. Ainsi les élèves de moyenne section et de grande section ont assisté à la projection de six petits films d'animation « Promenons-nous avec les petits loups » au Cinéville de Laval. Tous les élèves de l'école seront également invités à participer au spectacle « Mademoiselle Vermillon » présenté par la compagnie Billenbois qui est déjà intervenue plusieurs fois à l'école. Ce conte pictural inspiré par des artistes tels que Van Gogh,

Magritte, Mondrian ou encore Le Douanier Rousseau est un nouveau regard sur le conte bien connu du Petit Chaperon Rouge.

Comme chaque année, pour Noël, le couloir sera décoré par les enfants et leurs parents sur le thème des contes.



> Les élèves de grande section vous présentent Loup et Louve, les mascottes de la classe, qui les invitent à découvrir différents contes autour du loup cette année.

à noter

Une soirée « portes ouvertes » aura lieu le vendredi 23 mars 2018 de 18h à 20h pour les familles souhaitant découvrir l'école et rencontrer les enseignantes en vue de la prochaine rentrée scolaire.



> Les élèves de moyenne section écoutent le conte des Trois Petits Cochons que la maîtresse leur raconte.



> Le jour de la rentrée, les élèves de grande section sont venus dans la classe des petits pour les accueillir en musique.



> La classe des petits-moyens commence une correspondance avec les petits de l'école Jean Tardieu de Montsûrs. Ils vont les initier au langage des signes.



> Les moyens et les grands lors de la séance de cinéma autour du personnage du loup.

ÉCOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

7 bis rue des rochers | 02 43 37 33 72 | www.ecole-cousteau.org



Un premier trimestre sportif

C'est par des projets sportifs que les élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau ont commencé cette nouvelle année scolaire.

L'automne voit fleurir les épreuves d'endurance et le milieu scolaire n'échappe pas à cette tendance. Après plusieurs semaines de préparation

physique, les élèves du Cp au Cm2 de plusieurs écoles de l'agglomération se sont retrouvés le 10 novembre sur la piste d'athlétisme de Laval, à proximité du stade Francis Le Basser. Plusieurs ateliers leur étaient proposés par les animateurs de l'USEP, dont le brevet d'endurance sur la grande piste de 400 m. Ce fut l'occasion pour chacun de s'assurer que son objectif était atteint.

Le trimestre s'est poursuivi par le cycle de natation et, pour les plus grands, par une initiation au volley-ball dans le complexe sportif d'Argentré. Les enseignants avaient ici aussi, l'appui technique et pédagogique de l'USEP ainsi que de la fédération départementale de volley de la Mayenne. Ce module d'EPS a permis de découvrir ce sport d'une façon nouvelle, à la fois ludique et novatrice.



Citoyenneté et histoire

Comme chaque année, les enfants de la commune et les enseignants sont invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les élèves de l'école Cousteau apportent à cette occasion leur contribution en lisant les noms des soldats argentréens disparus au cours des deux conflits mondiaux.

Amicale laïque

UN NOUVEAU BUREAU POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

☰ Camille Chevalier et Emmanuelle De Pontfarcy | argente.amicale.laique@gmail.com



Le onzième vide-grenier de l'Amicale Laïque a marqué la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Une nouvelle aventure a commencé pour les 16 parents amicalistes lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 19 octobre.

Il y a eu 7 départs de parents ayant déménagé ou dont les enfants sont partis au collège. 3 parents d'élèves nous ont rejoints : Morgane Le Brech, Jean-Rodolphe Letertre, et Arnaud Marsil.

Suite à l'élection, voici le nouveau

bureau : Présidente : Camille Chevalier, vice président : Nicolas Lépine, secrétaire : Stéphanie Mésange, secrétaire adjoint : Yannick Guénery, trésorière: Linda Pauvert, trésorière adjointe : Béatrice Baudain.

Nous souhaitons remercier Muriel BERTRON, Laurence BRICARD, Jérémy COEFFE, Aurélie et François HOULBERT, Sandra LEROY et Isabelle TERRIAU pour les très nombreuses années qu'ils ont passés dans l'association.

Le 16 décembre a eu lieu la fête de Noël qui a rassemblé les enfants et leur famille à la salle l'Escapade. Après les chants des élèves de l'école maternelle, le Père-Noël nous a rendu visite, et petits et grands ont ensuite pu partager un moment de convivialité pendant la boum de Noël.

Pour cette nouvelle année, les écoles maternelle des Dauphins et

élémentaire Cousteau ont prévu de nombreux projets pédagogiques pour nos enfants, c'est pourquoi nous proposons tout au long de l'année scolaire différentes ventes afin de réduire le coût des sorties aux familles. Rendez-vous le dimanche 1er juillet 2018 pour la fête des écoles publiques puis le dimanche 9 septembre 2018 pour le vide-grenier dans l'allée du Château de Hauterives.

Nous avons besoin de vous parents, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres tout au long de l'année, même si ce n'est que pour une aide ponctuelle.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque sera présente lors des divers évènements pour vous retrouver dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre

LA PREMIÈRE CRÈCHE VIVANTE DU DÉPARTEMENT

☰ Gwénaëlle Bénard | apel@stcyr-stejulitte.fr

Une nouveauté cette année pour la 6^{ème} édition du traditionnel marché de Noël de l'école Saint Cyr Sainte Julitte : une crèche vivante, la première du département. Sous le barnum décoré dans le pur style judéen de l'époque, Joseph et Marie (alias Jean René et Sylvia) et trois bergères entouraient la célèbre mangeoire. De nombreux animaux les accompagnaient : un âne, des canards, des poules et leurs poussins... pour le plus grand bonheur des petits enfants, qui ont pu les caresser à loisir. Une bonne façon de rappeler, dans cette période très commerciale, que Noël est avant tout la fête de la naissance de Jésus. Les curieux ont aussi pu trouver leur bonheur parmi les nombreux stands présents, à l'intérieur de l'Escapade, comme à l'extérieur (nourriture, boisson, bijoux, décorations de Noël, vêtements de saison, jeux et jouets...). On pouvait même faire un tour en calèche. Un grand merci à tous les



exposants et aux parents pour leur investissement dans la réussite de ce marché de Noël, dont les bénéfices, rappelons-le, serviront à financer du matériel pédagogique et des sorties scolaires pour les enfants.

Rendez-vous le 8 avril pour les « guiboles ».

Cette année encore, les « guiboles » d'Argentré accueilleront les coureurs de tout le département. Plus de 200

sportifs sont attendus sur les parcours de 4,9 et de 11,9 km concoctés par l'équipe organisatrice dans la campagne argentréenne. Pour imiter leurs aînés, les plus jeunes pourront, comme les années passées, accomplir le tour du plan d'eau. Rendez-vous dimanche 8 avril, devant l'Escapade.

Toutes les informations sur le site <http://lesguiboledsargentre.blogspot.fr/>

École de musique et de danse Maurice Ravel

L'ÉCOLE MAURICE RAVEL EST DEVENUE UN « PÔLE » DU CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

☰ Christophe Turcant | 02 43 91 45 15 | contact@ecolemauriceravel.fr

L'École de Musique et de Danse a été transférée à Laval Agglo le 1er septembre. Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'école dirigée par Christophe Turcant, était la seule structure intercommunale d'enseignement artistique sur l'agglomération lavalloise. Force de proposition d'une nouvelle structuration sur le territoire, elle a sans nul doute servi de modèle !

Avec l'arrivée des arts plastiques et théâtre sur Bonchamp (gérés par la mairie), et du théâtre sur Argentré (porté par Arthéa les années passées), les missions de l'École Maurice Ravel s'élargissent (tout comme le pôle



Laval) pour proposer les esthétiques demandées par le ministère de la Culture : musique, danse, théâtre et arts visuels.

Concrètement, pas trop de changement pour les habitués de ces pratiques si ce n'est une baisse des tarifs grâce à une harmonisation et une politique à l'échelle de l'agglo !

Les professeurs ont tous été reconduits dans cette nouvelle organisation et les horaires et lieux de cours n'ont pas changé.

L'École a maintenant la chance d'être encadrée par trois associations

supports : « Arthéa » pour le théâtre, « Rêves d'étoiles » pour la danse, et « Les Amis de la Musique ».

L'année a démarré par des concerts du Big Band dirigé par Franck Serveau, puis un week-end d'exception avec le flûtiste Julien Beaudiment (Soliste de l'Orchestre National de l'Opéra de Lyon, et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, ancien soliste de l'Orchestre Philharmonique de Los Angeles de Gustavo Dudamel) ; son récital avec piano et l'Orchestre d'Harmonie de Laval a régalaé plus de 600 spectateurs.

Autre très belle affiche à Argentré prochainement : l'Escapade accueillera le Trio PTT (ensemble professionnel constitué de Trompette, Tuba et Percussions) et les orchestres de l'École M. Ravel le dimanche 18 février (16h).

L'Escapade recevra par la suite du théâtre et de la danse : deux soirées théâtre et musique 14 et 15 avril seront encadrées par Jeanne Michel ; Aurélie Cantin et Lucie Derenne offriront un spectacle de danse le 19 mai (17h).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christophe Turcant au 07.71.36.46.20, et christophe.turcant@agglo-laval.fr ou musique.bonchamp@wanadoo.fr.



ArThéA

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ATELIER

☰ Coralie Cavan | arthea@argentre.fr | 02 43 37 36 77 | 06 11 45 28 22



Vous le savez certainement, l'atelier théâtre fait maintenant partie du conservatoire de Laval Agglomération. Pour les usagers, rien ne change... à part : une baisse des tarifs, des cours qui se poursuivent jusqu'à fin juin et la participation à des animations proposées par le conservatoire. L'association Arthéa reste support pour la préparation des

représentations de fin d'année et dans la relation aux parents. Au sein du bureau, nous sommes convaincus que ce changement permettra de pérenniser l'activité à Argentré. Concernant la saison 2017/2018, elle a repris en septembre dernier avec la comédienne Jeanne Michel. Les cours se déroulent dans la salle de motricité de l'école maternelle Les Dauphins. L'atelier compte 9 enfants dans le cours des 7/9 ans, et 10 dans le groupe des 10/15 ans. Les deux pièces étudiées cette année sont « Timide » de Catherine Verlaquet et « Sara » de Sabryna Pierre.

Les enfants bénéficieront en avril d'une sortie pour un spectacle proposé par Le Carré, au théâtre des Ursulines à Château-Gontier.

Comité de jumelage

ESCAPADE BERLINOISE

☰ Marianne Viaud | info@jumelage.fr

Décollage matinal en ce 14 Juillet 2017, pour une vingtaine de membres du bureau du Comité de Jumelage qui s'est envolée pour Berlin. Le week-end de 3 jours, concocté par nos homologues allemands, avait pour but de fêter les 25 ans du jumelage et de plancher sur le Jumelage officiel de mai 2018.

Accueillis officiellement par le Député de la circonscription de Babenhausen, nous avons bénéficié d'une présentation du fonctionnement du parlement puis visite complète des installations (des couloirs « secrets » à la magnifique coupole qui surplombe le bâtiment et qui offre une vue magnifique sur le cœur de Berlin). Le Samedi, visite en petits groupes de la capitale. Grande comme 8 fois Paris, Berlin est une ville immense où chaque quartier possède sa propre culture, son propre caractère. Nous avons ainsi pu découvrir les monuments et sites emblématiques de la ville :

La Grande avenue Kurfürstendamm avec l'église du souvenir, le centre des affaires de la Potsdamer Platz, Checkpoint Charlie, l'Alexanderplatz et la célèbre tour de TV, l'île aux musées avec les établissements les plus prestigieux de Berlin (Pergamon museum, Bode museum, Alte National galerie, Neues & Altes museum) & la cathédrale du Berliner Dom, la gare centrale d'Hauptbahnhof et le Château de Charlottenburg.

La journée s'est terminée dans un chaleureux restaurant à proximité de l'auberge où un spectacle de danse et de feu nous a été proposé par nos amis allemands.

Le dimanche : matinée studieuse à l'auberge pour réfléchir au programme de l'échange officiel de mai 2018 et aux futurs séjours de jeunes. Après une dernière visite libre de la ville, nous avons repris l'avion tôt le lundi matin.

Echange Officiel de Mai 2018

Le programme des festivités de mai 2018 est en cours d'élaboration par nos amis allemands que nous retrouverons du 9 au 13 mai. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le départ se fera le 9 Mai 2018 en soirée pour une arrivée le lendemain matin en fin de matinée. Une sortie est prévue le vendredi, une soirée en famille et la traditionnelle soirée festive le samedi... Un programme consacré aux jeunes est prévu.

Le programme définitif sera présenté

à noter

Dates à retenir dès à présent

Samedi 13 Janvier 2018 à 20h aux Angenoises à Bonchamp : fête de l'école Maurice Ravel (pôle Bonchamp du Conservatoire) - préludes théâtraux présentés par les élèves.

Samedi 14 avril 2018 à 20h et dimanche 15 avril 2018 à 15h : représentations à l'Escapade à Argentré.

Samedi 23 Juin 2018 à Parné-sur-Roc: projet de petite forme théâtrale lors de la fête de la musique

Toutes ces manifestations sont gratuites, n'hésitez pas à en profiter !

En attendant le plaisir de vous y accueillir, le bureau d'Arthéa vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



lors de l'Assemblée Générale le 2 Février 2018

Les inscriptions sont ouvertes : vous pouvez adresser vos mails à info@jumelage.fr

à noter

La page facebook «Comité de Jumelage Babenhausen ALS» est ouverte !

Vous y retrouverez l'actualité du Comité ainsi qu'à partir de début 2018 des vidéos « tutos » pour apprendre l'allemand en s'amusant.

Les personnes n'utilisant pas facebook peuvent demander les vidéos par mail : info@jumelage.fr

Familles rurales

CONNAISSEZ-VOUS PILATES ?

☰☰☰ Nicole Labille | famillesrurales@argentre.fr | www.argentre.fr/famillesrurales

Le Pilates est une méthode douce (placement précis, mouvements lents, respiration profonde) qui vise à renforcer les chaînes musculaires profondes du corps.

L'objectif de cette méthode est de ramener le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité, limitant de ce fait douleurs et blessures permanentes. La philosophie de Joseph Pilates résidait dans le fait d'amener le corps et l'esprit à ne faire qu'un, de trouver une synergie bénéfique à la recherche de l'exécution parfaite. Cette méthode a pour but d'harmoniser la silhouette, en apportant une plus grande force intérieure. On peut également redécouvrir son corps de façon à mieux le comprendre et de ce fait à mieux le contrôler.

En résumé, le Pilates est une gym douce, basée sur la prise de conscience du corps, le renforcement des muscles profonds, la respiration thoracique, la concentration et le contrôle lors de la réalisation des 16 mouvements de base.

Quelques questions à des



participantes :

Le Pilates, qu'en est-il ?

Marie-Noëlle : **c'est du renforcement pour les muscles internes.**

Le Pilates, quel ressenti avez-vous ?

Gisèle : **c'est apaisant, mais il faut au moins 10 séances pour ressentir les effets.**

Le Pilates, à quoi cela ressemble-t-il ?

Marie-Claude : **ça ne ressemble pas à la gym. C'est particulier, ça oblige à être concentré, attentif.**

Deux cours de Pilates ont lieu sur

notre commune. Le premier, le lundi de 18 h à 19 h au complexe sportif et le second à la salle des fêtes le jeudi de 10 h à 11 h. Marion Jaccot anime ces deux cours.

Places disponibles en peinture et zumba

Il reste des places disponibles en peinture adultes le lundi soir et le mercredi après-midi ainsi qu'en zumba le mardi soir.

Contact : 02 43 37 36 11.

Gendarmerie

SOYEZ VIGILENTS !

☰☰☰ l'Adjudant Ricou, commandant la brigade de Meslay du Maine

L'année 2017 touche à sa fin, laissant place à l'année 2018 que moi-même et tous les gendarmes de la communauté de brigades d'Argentré vous souhaitons excellente.

Circulation routière

En hiver, les routes peuvent être grasses, voire givrées ou verglacées. Adaptez votre vitesse, vérifiez l'état de vos freins et de vos pneus et surveillez votre éclairage. Pensez à allumer vos feux de croisement dès la tombée de la nuit, et lorsqu'il pleut. La plupart des véhicules possèdent également des feux de brouillard, pensez à les utiliser quand les conditions le permettent (brouillard et neige surtout), mais pensez aussi à les éteindre car ils sont très éblouissants.

De nombreux travaux d'aménagement sont en cours sur nos routes. Le respect des signalisations est primordial, que ce soit les feux tricolores, les circulations alternées, les déviations... pour la sécurité des

personnels travaillant sur les routes.

Prévention des cambriolages

Les périodes nocturnes hivernales sont propices aux repérages, et aux cambriolages de fin de journée. N'hésitez pas à noter ou signaler tout comportement anormal, passage de voiture à faible allure... Ne laissez pas rentrer les gens chez vous pour quelque prétexte que ce soit, qu'ils se présentent comme gendarme, policier, agent d'EDF, des eaux, du téléphone... et n'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle.

Arnaque aux paiements

Attention aux personnes prétendant vous aider près des distributeurs de billets, ou caisses de magasins. Ils n'ont

pour but que de vous soustraire vos moyens de paiement après avoir visualisé le code. A ce sujet, ne laissez pas non plus ce code avec la carte.

à noter

N'oubliez pas que des gendarmes sont disponibles pour vous apporter leur aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et que le numéro d'urgence est le 17. La brigade d'Argentré est ouverte tous les jours, durant les heures ouvrables. En dehors des heures d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous.

ADMR

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

☰ Yves Gibon | argentre.admr53@wanadoo.fr | 02 43 68 15 41



Familles, actifs, seniors ou personnes en situation de handicap, quelle que soit votre situation, l'ADMR a le service qui correspond à vos besoins. L'ADMR est à votre écoute. Elle peut vous faciliter la vie. Par sa proximité, sa réactivité, son expérience, la qualité de son service, elle saura répondre à votre attente. L'ADMR a toujours une solution adaptée à vous proposer.

De plus l'association a choisi de développer l'animation auprès des personnes âgées. Un projet a été élaboré au cours de l'année 2017 en lien avec le projet fédéral de la

prévention de la perte d'autonomie. Le mardi 7 novembre 2017, l'ADMR d'Argentré a proposé une animation activité manuelle autour de la décoration de Noël et une découverte de la tablette numérique avec une activité jeu collective sur grand écran.

Aujourd'hui, le service animation se met en place avec les animations collectives, demain nous établirons un programme collectif plus étoffé et nous porterons nos efforts sur les animations individuelles et le développement des ateliers qui

seront initiés au cours de l'année 2018. Notre projet est de rejoindre l'attente des personnes âgées et de répondre à la fracture numérique qui inquiète nombre d'entre elles ! Il nous faut apporter un service ++ au moindre coût.

Vous pouvez consulter une vidéo en ligne sur notre page internet : <http://www.admr53.fr/association-aide-domicile-argentre>

Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Société de pêche

LE BILAN ALEVINAGE 2017 EST TRÈS ENCOURAGEANT

☰ Francis Gouget | 02 43 37 37 32 | peche@argentre.fr



C'est l'Association Agréée de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique. Président : Francis Gouget 06.45.51.12.28, Vice-Président : Bertrand Cousin 07 77 36 59 70, Trésorier : Emmanuel Remond 06 36 91 74 23, Secrétaire : Olivier Menardais 06 38 38 76 68. Nombre d'adhérents 2017 : 275

Nous avons pu réintroduire dans le cours d'eau la Jouanne 5700 brochetons entre 5 et 8 cm, 1900 sandres de 5 et 8 cm.

Alevinage pour cette fin d'année : 50 kg de sandres de 2 années et 120 kg de gardons.

Rappel de la nouvelle réglementation du carnassier :

3 carnassiers (black-bass, sandres, brochets)

-Brochet= 60cm

-Sandre= 50cm

-Black bass = 40cm

Chaque pêcheur est invité à venir prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Bureau de Tabac d'Argentré (Mr et Mme Beauchef)
- Fleuriste « Meli-Mélo fleurs et

déco » à Bonchamp

- Le P'tit Bistrot à Louvigné
- ou sur le site : www.cartedepeche.fr (Rappel : bien sélectionner l'association « Argentré » lors du renouvellement ou de l'acquisition d'une carte par internet)

Rappelons-le, la pêche est une passion et demeure un loisir accessible à tous, procurant des joies sans cesse renouvelées à tout âge.

L'ensemble du Bureau vous souhaite une bonne pêche sur les rives de la Jouanne et du plan d'eau.

Club des aînés de la vallée de la Jouanne

UNE JOURNÉE TOUJOURS BIEN REMPLIE

☰ Jules Leclerc | 02 43 37 31 76

Animations et bonne humeur pour le repas de fin d'année : chansons, histoires et accordéon... grâce à François et Gérard.

Pour notre journée de détente, direction la Manche.

Pour l'année 2017, dans l'ensemble, le bureau est satisfait de donner aux adhérents des activités diverses. Dates à retenir pour 2018 : Assemblée générale le 18 janvier avec la galette des rois, bal le 25 février avec Robert Chevallier, repas du club le 3 mars, repas dansant le 7 avril animé par Thierry Simon, concours de boules le 17 avril, pique-nique le 3 mai, voyage du 9 juin au 16 juin dans les Pyrénées



catalanes et en Cerdagne, randonnée avec pique-nique le 25 juin.

Le club de la vallée de la jouanne

vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année

Fêlés de la caisse

RETOUR AUX SENSATIONS FORTES

☰ Cyrille Dorgère | lesfelesdelacaisse@argentre.fr

Le championnat départemental 2017 des Caisses à savon a eu lieu à St Germain le Fouilloux du 17 au 21 juillet. 25 jeunes y étaient inscrits à bord de 9 caisses. Après deux années à Changé sur une piste très lente, les jeunes ont retrouvé et apprécié cette nouvelle piste très rapide.

Le thème pour ce championnat était « les véhicules célèbres du cinéma ».

Les jeunes sont montés sur le podium en C1 avec la 1^{ère} place et en C3 avec la 3^{ème} place et pour 2 prix en esthétique avec les 1^{ère} et 3^{ème} places. Ils ont aussi tous gagné le prix du Fair-Play.

Les résultats officiels sont :

En C1 (8-10ans) : 1^{er} avec Noam, Yann et Sacha. En C2 (11-13 ans) : 8^{ème} avec Esteban, Mylan et Augustin et 7^{ème} avec Camille, Clara et Axelle

En C3 (14-17 ans) : 9^{ème} avec Florian, Louis et Emilien, 8^{ème} avec Adrien, Florian et Albin, 7^{ème} avec Cléo et Laura, 6^{ème} avec Axel, Erwan et Mateo, 5^{ème} avec Clara et Flora, 3^{ème} avec Antoine, Théo et Melvin.

En esthétique : 3^{ème} avec Noam, Yann et Sacha dans une diligence de far-west, 1^{er} avec Clara et Flora dans la locomotive du train d'Harry Potter.



Les parents ne sont pas en reste : ils sont venus nombreux avec leur T-shirts « Salsa » (Service Animation Louvigné Soulgé Argentré) pour encourager leurs enfants lors du jury esthétique et des descentes nocturnes. Ils se sont investis, comme chaque année, dans la réparation des caisses afin d'assurer la conformité des caisses pour la sécurité des enfants. Pour le prochain championnat il y a beaucoup de travail car les caisses ont souffert dans la descente de St Germain le Fouilloux. Pour la réparation des caisses, nous sommes à la recherche de roues de mobylettes.

Nous avons toujours besoin de nouveaux parents volontaires pour devenir « fêlés » et participer au championnat 2018 du 16 au 20 juillet sur la même piste de St Germain le Fouilloux. Le thème de cette nouvelle édition est « les sports de glisse ».

Du nouveau pour l'association

17 jeunes se lancent dans un projet de chantier collaboratif à Saint-Louis au Sénégal. Nous nous associons au projet « Ségénial » en créant une commission « Sénégal » au sein de l'association.

Le mot du président

UN PRÉSIDENT SATISFAIT

 Alain Favris | us@argentre.fr



Les Argentréens sont sportifs et ont le goût de la vie associative, c'est indéniable !

La majorité des sections, comme la gym douce, le running, la randonnée pédestre ou encore le football ont compté un nombre de nouvelles

recrues incroyables !

La section basket a rejoint à nouveau la vie sportive argentréenne, en loisir adultes.

La section volley loisir adulte connaît cette saison quelques difficultés dues à un manque d'effectif, cela pourrait malheureusement signifier l'arrêt de cette section à Argentré, 1 ou 2 joueurs suffiraient pour permettre au reste de l'équipe de pratiquer leur passion.

Nous ne comptons pas moins de 850 adhérents à l'US Argentré pour cette saison 2017-2018. Petit bémol, nous sommes seulement 4 personnes pour

le bureau de l'US, nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres, qui n'ont pas obligatoirement de responsabilité dans leur section.

Il est agréable de constater qu'il n'y a pas un jour de la semaine où l'on ne croise pas un argentréen pratiquant ou allant pratiquer sa passion, et ce sans compter sur les nombreux bénévoles qui œuvrent à la bonne organisation de leur section.

Bien sportivement

Alain Favris

Président de l'US Argentré

Section Badminton

LES COMPÉTITEURS FRANCHISSENT UNE NOUVELLE MARCHÉ

 Stéphane Galli | badminton@argentre.fr



Depuis 2006, les effectifs sont sensiblement les mêmes (en moyenne 50 licenciés) et depuis 2006, 2 équipes étaient systématiquement engagées en D4 du championnat mixte adultes et ce jusqu'en juin 2016. Mais en septembre 2016, l'équipe 1 a évolué en Division 3 et l'équipe 2 en Division 4. Pour cette saison 2017/2018, grâce à ses très bons résultats, l'équipe 1 se retrouve en division 2, niveau jamais atteint depuis la création du club. Les 5 femmes et les 5 hommes qui composent actuellement l'équipe ont fort à faire avec des matchs de haut niveau contre des joueurs, pour certains, de niveau régional. Après 4 matchs de championnat (3 défaites et 1 nul), les capitaines Anthony

Bodereau et Anthony Leroux ne baissent pas les bras pour autant, ils savaient que la D2 serait difficile mais pas insurmontable.

Les entraînements dispensés par Sébastien Dubois (éducateur sportif communal) produiront bien leurs effets, tôt ou tard.

Pour l'équipe 2, habituée de la D4, pour les adultes qui composent l'équipe (9 femmes et 7 hommes) plaisir et bonne ambiance sont toujours au rendez-vous.

Du côté des jeunes, une bonne nouvelle avec des effectifs en hausse, 14 ados de 12 à 16 ans. Une dizaine d'entre eux est intéressée pour faire de la compétition. Dès février

2018 avec le concours des parents, ils pourront participer aux TDJ 53 (Trophée des jeunes 53).

Les créneaux horaires dédiés au bad : Adultes : En raison du partage en alternance avec le basket, les horaires diffèrent d'un mois sur l'autre, le mardi en novembre 2017, de 19h à 20h45 et en décembre de 20h45 à 23h (avec Sébastien Dubois de 20h45 à 22h15). En janvier 2018, retour de 19h à 20h45 et ainsi de suite. Les mercredis de 20h15 à 21h45 avec Sébastien Dubois. Le vendredi, créneau pour les matchs mais si les équipes sont à l'extérieur, la salle est disponible pour les autres badistes. Pour les Ados : Entraînement tous les mercredis de 17h30 à 19h avec Sébastien Dubois.

Il est toujours possible de s'inscrire. Coût licence adultes : 85€, coût licence jeunes, 55€.

Les manifestations à venir : Tournoi interne adultes/ados le mercredi 20 décembre à 20h. Concours de belote, le vendredi 2 février 2017 à 20h, salle des fêtes. Party Bad Night (tournoi ouvert à tous et toutes et déguisés), le vendredi 8 juin 2018 à 20h, salle des sports.

Section Basket

LA SECTION REDÉMARRE

☰ Sandie Bouland | 06 16 17 52 10 | basket@argentre.fr

C'est avec plaisir et bonne humeur que la Section Basket s'est réveillée depuis début septembre avec son équipe Séniors Mixte évoluant dans le « championnat » Loisirs.

Aujourd'hui, l'équipe est composée de 16 personnes de tout âge, de toutes expériences et d'horizons différents. Des jeunes étudiantes aux plus « anciens » (nous avons joué contre un joueur de 68 ans), des sportifs addicts aux parents débordés, tout le monde se réunit pour se détendre, prendre plaisir à jouer et transpirer ! C'est un melting pot d'argentréens et argentréennes !

Pour certains et certaines, rechausser les baskets après de nombreuses années d'arrêt n'a pas été facile pour le corps au départ mais bon pour l'esprit et le plaisir est revenu rapidement !!

Les obligations familiales et professionnelles de chacun nous permettent de maintenir un groupe correct en termes d'effectif voir parfois un peu juste pour les rencontres à l'extérieur.

Il n'y a donc pas de places limitées et vous pouvez encore nous rejoindre ! Les portes sont ouvertes pour une



rencontre ou un essai.

Pour la saison prochaine, si nous avons la possibilité et les moyens humains, nous envisagerons de démarrer une équipe de jeune débutant(e) en fonction de l'effectif et de l'âge.

Toutes aides et conseils pour ce projet

sont les bienvenus !

Vous nous trouverez à la salle des Sports le mardi, soit de 19h15 à 20h45 (février-avril-juin) ou de 20h45 à 22h30 (janvier- mars- mai)

Section BMX - VTT

LE BMX C'EST UNE FAMILLE

☰ Pascal Bricard | bmx@argentre.fr

Résultat du classement final régional

Ethan Huet 4^{ème} en pupilles expert, Thomas Lehidoux 3^{ème} en minime, Quentin Gesbert 3^{ème} en minime expert, Alexy Bricard 14^{ème} en cadet, Tony Malere 6^{ème} en 25 ans et plus Romain Fournier 6^{ème} en élite régional

A noter la montée de Arnaud Huard en élite national pour la saison 2018, cette catégorie est la plus haute, il aura la chance de rivaliser avec les grands du bmx (il peut se retrouver un jour dans la même race que Joris Dodet, champion du monde en titre).

Les effectifs pour la saison 2018 restent stables avec environ 50 pilotes. Il est toujours possible de prendre une licence pour 2018 car nos licences sont calendaires.



Licence jeune 50 €. Adhésion club 30 €.

Possibilité de location de vélo 50 € l'année.

Section Cyclo

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA SECTION

☰ Daniel Houdou | 02 43 37 38 99 | cyclo@argentre.fr | www.argentre.fr/cyclo



Une nouvelle saison vient de commencer avec 4 nouveaux adhérents venant compléter notre groupe, ce qui porte à 23 notre effectif. Cette année, outre les traditionnelles

manifestations organisées chaque année (Galette des rois, sortie pique nique, etc...), au mois de juin 5 personnes ont participé à une randonnée dans le Beaujolais, et 5 personnes à La Bernard Hinault dans les Côtes d'Armor. Tous ces moments sont appréciés, tant pour la convivialité que par la découverte de paysages différents de nos routes quotidiennes : à renouveler.

Tout au long de l'année, des circuits sont proposés chaque samedi après-midi et dimanche matin. N'hésitez pas

à venir nous rejoindre...

Horaires, parcours, etc....

Renseignements au :

Tél : 02 43 37 38 99

Bureau :

Président : Daniel Houdou, Vice-président : Marcel Boulvrais, Trésorier : Alain Gougeon, Secrétaire : Véronique Pommier, Membres : Héliane Groussard, Samuel Fromentin, Patrick Deuil, Jean Pierre Pommier, Bruno Besnier.

Section Football

LA SECTION FÉMININE LABELLISÉE

☰ David Leroisnier | football@argentre.fr



Pour cette saison 2017-2018, nos effectifs sont stables avec cette année la création d'une équipe U15 féminine qui joue en ligue et fait de bons résultats avec une 4^{ème} place en championnat, ce qui est prometteur pour la suite.

Pour nos seniors, les objectifs sont le maintien de l'équipe A, la montée de l'équipe B et pourquoi pas celle de la C.

Les fréquentations à l'entraînement sont plus que bonnes avec une moyenne de 30 seniors à chaque séance.

Nos vétérans font un bon début de championnat et visent le dernier carré en coupe.

Le niveau des jeunes progresse avec

les montées de nos U13 et U18 en 1^{ère} division, bravo aux joueurs et aux dirigeants.

Les équipes U13 féminines et les U15 sont en construction et les résultats devraient être positifs rapidement.

L'école de foot progresse grâce à un effectif de qualité et des jeunes assidus aux entraînements comme aux matchs.

Au mois de septembre 2017, nous avons accueilli deux services civiques, Bérénice Lerioux et Romain Auffray qui seront avec nous pour une période de 8 mois.

Leur travail est apprécié et permet au club de progresser dans de nombreux domaines dont la communication qui est une chose importante aujourd'hui.

Nous avons également accueilli cette

année deux nouveaux arbitres, Marius Trésor et Damien Lépine.

Le club a été labellisé fin septembre pour notre section féminine, ce qui récompense tout le travail accompli depuis 4 ans afin que le foot féminin trouve sa place à Argentré.

Nous passerons l'examen pour l'obtention du label de l'école de football en fin de saison.

Nous remercions nos sponsors pour leur soutien, la municipalité pour le travail effectué sur et en dehors des terrains, les entraîneurs, éducateurs et tous nos bénévoles qui s'impliquent afin que le club puisse continuer à progresser.

Contact : Secrétaire : Sébastien Pannetier 09 53 00 92 48

David Leroisnier : 02 43 98 13 89



Marche nordique

VENEZ PROFITER DES BIENFAITS DE LA MARCHÉ NORDIQUE !

👤 Cécile Bréhéret-Coëffé | marchenordique@argentre.fr

La marche nordique est un sport bon pour la santé et accessible à tous. En marchant, on fait travailler son souffle, son cœur et comme on bouge également les bras avec les bâtons, on travaille presque tous les muscles

de notre corps. C'est aussi l'occasion de prendre une bouffée d'oxygène et de profiter de la nature et du soleil. Argentré nous offre des chemins variés et pour découvrir d'autres horizons, nous marchons une fois par

mois dans les communes voisines. Jean-Pierre aime nous préparer de nouveaux circuits.

Marcher à plusieurs est motivant. Nous progressons ensemble et c'est l'occasion de faire de l'exercice dans une ambiance conviviale.

Rejoignez-nous le dimanche matin à 9h30 au parking de l'Escapade.

Nous sommes un groupe d'une quarantaine de personnes et nous pratiquons ce sport en loisirs. Chaque dimanche, nous parcourons 10/12 km. Nouveauté cette année : un groupe se met en marche le jeudi matin à partir de 9h.

Comme l'année passée, nous souhaitons organiser des visites, des marches nocturnes et une journée de marche pour parcourir encore plus de kilomètres.

Pour tous renseignements, contactez-nous à : marchenordique@argentre.fr

Présidente : Cécile Bréhéret-Coëffé

Vice-président : Hervé Maharault

Trésorier/secrétaire : Jean-Pierre Thibaut



Section Pétanque

UN NOUVEAU BUREAU POUR UNE NOUVELLE SAISON

👤 Michel Lerioux | petanque@argentre.fr

La saison de pétanque reprendra tous les vendredis soir à partir du mois de mars. Parmi les rendez-vous à venir : la coupe de France qui se jouera début mars, un concours senior aura lieu le 9 juin et un concours loisirs aura lieu le 23 juin. Resteront toujours en place les entraînements des mercredis et vendredis. Un changement de bureau est à signaler : 4 membres ont démissionné pour rejoindre un autre club. Ils ont été immédiatement remplacés par 3 licenciés. De

nouveaux joueurs ont, par ailleurs, rejoint notre équipe. Contrairement à cette année où il y avait une équipe féminine et masculine engagées dans le championnat des clubs, la saison prochaine se fera uniquement avec une équipe masculine. Pour les personnes intéressées, il est toujours possible de prendre une licence en contactant Michel Lerioux au 06 23 28 41 95 ou par mail petanque@argentre.fr



Section Volley

UNE ÉQUIPE LOISIR MIXTE

👤 Antoine Rihard | volley@argentre.fr

La section volley connaît une nouvelle formule cette année. À l'heure actuelle, il n'y a plus d'équipe en championnat mais le groupe est toujours présent et motivé à jouer.

Nous nous entraînons le jeudi à 20h30 dans la salle omnisports. La joie et la bonne humeur sont également au rendez-vous. Viens nous rejoindre, l'adhésion est de seulement 20 euros.

Tous les niveaux sont acceptés. et tu dois être âgé d'au moins 16 ans pour venir jouer à nos côtés. À bientôt.

Section Randonnée pédestre

880 KM PROPOSÉS AUX RANDONNEURS EN 2017

👤 Maurice Bourdais | rando@argentre.fr | www.argentre.fr/rando



> Petite pause au belvédère de Carolles Plage pour les participants à la rando courte

Les 110 inscrits à la section randonnée pédestre de l'union sportive, 63 licenciés et 47 adhérents, se sont vu proposer 880 km lors de la saison 2016-2017. 700 km aux adeptes des randonnées du mardi sur 70 circuits, et 180 km lors des 20 randonnées dites « relax ». 97 circuits sont à ce jour répertoriés sur le compte d'Argentré sur Open Runner grâce à l'un des randonneurs.

La sortie culturelle du 19/03/2017 à Rennes commentée par Nicole Villeroux a regroupé 28 participants, celle du bord de mer du 21/05/2017 à Granville (Manche) 56 participants, la sortie pique-nique du 27/06/2017 à Pontmain 30 participants. 13 personnes ont participé à la sortie matinale du 18/06/2017 et seulement 6 courageux à la sortie fraîcheur du 05/09/2017 à Origné malgré des conditions atmosphériques peu encourageantes. La journée du 19/09/2017 à Bagnole de l'Orne a retenu l'attention de 30 participants. Le sentier balisé rouge dit « des fours à chaux », avec sa nouvelle section en bordure de Jouanne, a été inauguré le 8 juillet 2017. Une fiche sera

prochainement éditée par l'office du tourisme du Pays de Laval.

Saison 2017-2018

La saison 2017-2018 sera marquée par l'assemblée générale départementale de la randonnée pédestre à l'Escapade le samedi 3 mars 2018.

Cotisations

Licence individuelle: 26 €, licence familiale: 52 €, simple adhésion : 18 €.

Projets

Assemblée générale départementale de la randonnée pédestre à l'Escapade le samedi 3 mars 2018.

Sortie culturelle le 18/03/2018 à Alençon (Orne) commentée par Nicole Villeroux.

Sortie bord de mer le 3/06/2018 au cap Fréhel (Côte d'Armor).

Sortie du matin le 17/06/2018 à Saint Céneré.

Sortie pique-nique le 26/06/2018 à Averton, Les Avaloirs.

Sortie fraîcheur le 4/09/2018 à Changé

Sortie à la journée le 18/09/2018 à La Chatre sur Loir (Sarthe), balade dans les vignes.

Assemblée générale le 14/10/2018.

Covoiturage

La participation au covoiturage reste fixée à 0,04€ du kilomètre arrondi au dixième de centimes supérieurs (ne pas oublier de payer le chauffeur) et l'indemnisation des bénévoles pour les repérages à 0,16 € du kilomètre.

Sécurité et équipement des randonneurs

Le président a rappelé que tous les randonneurs doivent marcher toujours encadrés par « les gilets jaunes » et respecter leurs consignes. Il est impératif que chaque randonneur possède un équipement correct pour marcher dans de bonnes conditions et pour ne pas pénaliser les groupes (chaussures adaptées, bâtons, sacs à dos avec de l'eau et en-cas et chaussures de rechange par respect des voitures des chauffeurs).

Le nouveau bureau :

Président : Jean-Marc Dupuis

Vice-président : Maurice Bourdais

Secrétaire : André Dorgère

Secrétaire adjoint : Robert Le Moine

Trésorier : Francis Juhel

Trésorier adjoint : André Leudière



> Petite pause au Fort Vauban pour les participants à la rando longue

Running

LES EFFECTIFS ONT DOUBLÉ EN 1 AN

👤 Natacha Violette | 06 75 01 28 88 | running@argentre.fr

La saison 2016/2017 a été marquée par l'engouement d'hommes et de femmes pour la pratique du running sur les routes et les nombreux chemins de la commune. En juin 2017, les effectifs étaient de 35 coureurs mais au forum de la rentrée, en septembre, le stand a été littéralement envahi par de nouveaux inscrits. A ce jour, près de 60 runners participent aux 3 séances, soit le mercredi à 18h30, le samedi et le dimanche à 9h30, le lieu de rendez-vous n'a pas changé, c'est toujours sur le parking du plan d'eau.

Pour le début de cette saison 2017/2018, L'US Running s'est distinguée sur des courses départementales (Meslay, Craon, Laval et Saumur pour octobre rose) voire régionales (Rennes, Angers, Le Mans) et même nationales, Thierry Girault a participé aux 100 kms à Millau (Aveyron), Ludivine et Séverine sont allées au Marathon Nice-Cannes le 5 novembre. La Corrida de Château Gontier se profile à grands pas, plusieurs runners ont prévu de s'inscrire à cette prestigieuse épreuve. 2018 sera l'occasion pour le club de briller sur les courses mayennaises et l'affiliation à la fédération Française d'Athlétisme (FFA) permettra aux runners de rivaliser avec les meilleurs.

Il est toujours possible de s'inscrire, L'US Running privilégie la convivialité, la solidarité, le conseil et la sécurité, la preuve à chaque sortie, personne n'est laissé seul sur les parcours. Actuellement, 3 niveaux (débutants, intermédiaires, confirmés) composent l'effectif et chacun y trouve son compte. Il y a aussi des séances spécifiques type fractionné ou VMA. 1 fois par mois, L'US running délocalisera un de ses créneaux et ira courir hors Argentré, la première a eu lieu mercredi 8 novembre ou 8 runners ont rejoint 8 runners Lavallois pour un running de 19h15 à 20h30 dans les rues de Laval. A noter, dimanche 5 novembre, L'US Running a été le seul club à organiser une course de 10 kms (Laval/Changé) pour rendre hommage à Alexia (La jeune runneuse tuée à Gray en Haute Saône), une quarantaine de personnes a répondu présent à l'appel du club. Contact : Natacha Violette, présidente de L'Us Running, 06 75 01 28 88. Mail : running@argentre.fr

Témoignage de Séverine et Ludivine sur leur 1^{er} marathon sur la Côte d'Azur :

Séverine : « 3 jours avant le départ, j'étais partagée entre doute et excitation mais surtout hâte de vérifier si nos 12 semaines de préparation allaient payer.

C'est un défi fou mais raisonné, je ne l'aurais pas fait seule et savoir que la section nous soutient, ça donne plus d'envie et de force ». Au final, une très belle expérience avec la satisfaction d'avoir couvert les 42 kms en 4 heures. Et vous Ludivine ? « Pour ma part, j'étais pressée d'y être mais avec quelques interrogations car je savais que nous aurions des kilomètres difficiles. Lorsque Séverine et moi avons discuté de cela en avril 2017, elle a de suite été séduite par l'idée, en plus j'ai fêté mon anniversaire là-bas et surtout je remercie des runners et runneuses d'Argentré pour leur soutien sans faille et tous les messages qu'ils nous ont envoyés pour nous surpasser et finir ce marathon. »



Section Gym douce

LE GROUPE S'AGRANDIT !

👤 Chantal Le Moine | gym@argentre.fr

Compte tenu du nombre croissant des effectifs (62 inscrits cette année) deux séances ont été mises en place le vendredi matin au complexe sportif, l'une de 9h15 à 10h15, l'autre de 10h30 à 11h30.

La gym douce est destinée à tout le monde ; elle est basée sur différents principes :

- Mettre en relation le corps et l'esprit.
- Apprendre à être à l'écoute de son corps.
- Faire coïncider les mouvements physiques et les rythmes respiratoires.
- Assouplissements musculaires et articulaires.

Les séances sont assurées par



Sébastien Dubois. Bonne ambiance et convivialité assurées.

Membres du bureau :

Chantal Le Moine présidente

02 43 37 35 50 / 06 35 92 07 83

Ghislaine Ducros secrétaire

02 43 37 83 60

Mireille Daneels trésorière

02 43 37 31 01

Section Tennis

PAROLES DE BÉNÉVOLE

☰ Marcel Chesnay | 06 83 01 94 17 | tennis@argentre.fr

Nathalie Meignan – Trésorière au club de Tennis d'Argentré – 150 licenciés



Vous êtes «bénévole très active» depuis cette saison, en quoi consiste votre fonction ?

J'ai d'abord commencé dans le club de tennis, en tant que joueuse, en septembre 2010. En octobre 2015, j'ai démarré le bénévolat comme membre et depuis septembre 2016 j'occupe la fonction de trésorière de l'US Tennis Argentré.

Le rôle du trésorier est d'établir les comptes de l'association, d'appeler les cotisations et de procéder, sous le contrôle du Président, au paiement des dépenses et à la réception des recettes. Par ailleurs, il établit le rapport financier présenté à l'assemblée générale annuelle.

Est-ce une fonction qui vous prend beaucoup de temps ?

Lorsqu'on accepte une fonction au sein d'une association, on s'engage à donner de son temps mais on n'est

pas tout seul. C'est un véritable échange au sein d'une équipe de bénévoles volontaires et motivés. L'avantage du trésorier, c'est que ses missions peuvent se faire à domicile dans la mesure où aujourd'hui tout est informatisé et qu'il est donc plus facile pour moi de concilier les exigences de la vie professionnelle, les moments de la vie privée et l'investissement associatif.

Ce qui est valorisant en tant que bénévole, c'est de pouvoir utiliser ses compétences au service du monde associatif, on donne aux autres mais on reçoit aussi beaucoup en retour.

Le club de tennis a opté pour le «paiement en ligne», en quoi cela consiste-t-il et est-ce que cela va soulager votre charge ?

Il s'agit d'un mode de paiement flexible, simple et sécurisé adapté aux besoins des joueurs et qui devrait faciliter et simplifier la gestion pour le club. En effet, le joueur aura la possibilité de régler son adhésion et son inscription au tournoi «en ligne», soit une alternative complémentaire au paiement classique (chèques et espèces). Le club y gagnera en gain de temps dans la mesure où les tâches administratives liées aux chèques et espèces seront réduites, en suivi financier facilité grâce à l'intégration

automatique des écritures de paiement dans le produit informatique avec une trésorerie optimisée grâce au paiement à l'avance et une diminution des impayés à répétition lors des tournois ...

à noter

Dates à retenir : Tournoi tennis adultes du 8 décembre 2017 au 4 janvier 2018. Le club recevra, la dernière semaine du tournoi, des niveaux de classement allant jusqu'à - 2/6. Venez les voir jouer, vous participerez à un très beau spectacle et vous nous encouragerez à continuer d'œuvrer pour les autres.

Le tennis est un sport de toute une vie et pour tout âge, vous pouvez donc nous rejoindre, quel que soit votre niveau.

C'est une première pour le club de tennis, le nombre d'années qui séparent le plus jeune adhérent du plus ancien, est de 74 ans. En effet, le plus jeune est Nathan Coupeau et il est né en décembre 2013, jamais nous n'avons eu un aussi jeune adhérent et notre aîné est Jean Marc Boutet qui est né en 1939 et qui joue toujours très régulièrement, y compris en compétition.

Section Tennis de table

2016-2017 ANNÉE EXCEPTIONNELLE

☰ Patrick Zins | 02 43 37 86 08 | tennisdetable@argentre.fr

Après une année 2016-2017 exceptionnelle, récompensée par des titres de Champion de la Mayenne de D1, Vice Champion de D3 et Finaliste de Coupe de la Mayenne en -1300, voilà une nouvelle saison relancée.

Nos 35 licenciés évoluant en seniors D1, D2, D4 et 3 équipes jeunes ont repris le chemin de la salle. Vous pouvez venir les encourager les vendredis soir à partir de 21h00 à la salle multisports du complexe sportif. Pour ceux qui souhaiteraient s'essayer à ce sport technique, exigeant et convivial, n'hésitez pas à venir voir ou

participer aux séances d'entraînement du mercredi soir 20h. Cela ne vous

engage à rien !



>Assemblée Générale Tennis de Table mai 2017

Nouveaux commerçants

Marie-Hélène Réauté | mariehelene.reaute@argentre.fr

ÇA DÉMÉNAGE À ART COIF !



Installée en tant que coiffeuse à Argentré depuis 7 ans, Laetitia Gérard a profité des nouveaux locaux, rue de Beausoleil, le 29 septembre 2017 pour déménager son salon de coiffure Art coif. Plus lumineux et plus spacieux, elle propose, en plus de ses prestations habituelles un service barbier. Assistée par son apprentie, Noémie Malherbe en brevet professionnel, elles réalisent des coupes, couleurs, mèches, ombre et lumière, tie and dye, coiffure de mariage...

Son salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 19h, le samedi de 8h à 16h en continu. Madame Gérard a la volonté de répondre au maximum aux besoins de sa clientèle et offre la possibilité de prendre rdv les autres midis de la semaine sur demande.

Art coif
9, rue de Beausoleil, 53210 Argentré
02 43 37 32 96

C COMME CA, VOTRE ASSISTANCE COMMERCIALE SUR MESURE !



Céline Esposito a créé sa société C COMME CA en auto entreprise le 13 juin 2016 à Argentré. Elle propose ses services en tant qu'assistante commerciale aux PME TPE qui ont besoin d'une assistante commerciale ponctuellement pour assurer les relances de prospects, de devis, de factures impayées (relance amiable) mais aussi du standard téléphonique (par transfert d'appels

sur une ligne dédiée) et des enquêtes satisfaction. Elle travaille sur le site des professionnels ou de chez elle essentiellement par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, et adapte ses horaires en fonction de la demande de ses clients.

C COMME CA
07 86 81 60 17

UNE PROFESSIONNELLE DE LA PROPRETÉ À VOTRE SERVICE...



Tatiana Boutard a ouvert sa micro entreprise de nettoyage «Maison vitrerie clean» agréée service à la personne, le 2 octobre

2017 à Argentré. Dotée de 6 années d'expérience auprès des entreprises et des particuliers, elle propose des prestations de nettoyage divers, repassage, vitrerie. Tatiana Boutard se déplace jusqu'à 30 kms autour d'Argentré du lundi au vendredi de 8h à 18h à partir de 18 euros de l'heure pour une durée de 2 heures d'intervention minimum, réglables en CESU entre autre. Elle utilise vos produits et prévoit aussi son propre matériel en cas de besoin, respectueuse de l'environnement et de votre intérieur; les produits naturels

tels que le vinaigre blanc, la pierre d'argent, le bicarbonate de soude... font partie de ses équipements. Vous trouverez sur son site Facebook, des conseils pour vos travaux ménagers et elle vous répondra en ligne, sur demande, pour des astuces plus personnalisées.

Maison vitrerie clean
La Carie 53210 Argentré
07.81.28.19.48
maison-clean@hotmail.com
Maison vitrerie clean

Relations internationales

LA MAISON DE L'EUROPE

Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Vous recherchez des cours de langues ? Envie de partir à l'étranger ? Savez-vous comment l'Europe est présente en Mayenne ? La Maison de l'Europe en Mayenne – Europe Direct, association départementale, a pour but de rapprocher les Mayennais de l'Europe en proposant un panel

d'activités : centre de documentation, animations/formations sur l'Europe à destination de tout public, débats, événements européens gratuits (Fête de l'Europe, soirée festive à Noël, ...), cours de langues, accompagnement des jeunes à la mobilité et des porteurs de projets, ...

Retrouvez toute l'actualité de l'Union européenne et de cette structure sur le site internet : maison-europe-mayenne.eu et pour encore plus d'infos : Facebook et Twitter (@MaisonEurope53).

Don du sang

BÉNÉVOLE À SANG POUR SANG...

👤 Olivier Youinou | adsb-bonchamp53@sfr.fr



Depuis plus de 40 ans, le réseau Le don du sang nécessite une équipe de professionnels pour réaliser l'acte médical du don. Mais, une collecte ne peut fonctionner sans l'aide des bénévoles. Leur rôle le plus visible est d'assurer la collation d'après don. Il y a cependant d'autres activités plus discrètes mais tout aussi nécessaires au bon déroulement de la collecte.

En amont, suite à une réunion préparatoire, il faut assurer :

- la promotion de l'événement quelques jours auparavant : ce peut être par une action dans les rues et commerces de nos communes, la distribution de flyers, la mise en place d'affiches et de banderoles

d'information, un article dans la presse, ...

- la collation. Pour cela, ou nous prenons contact avec des traiteurs ou restaurateurs de notre secteur ou nous l'organisons nous-mêmes. Le thème peut varier selon le moment de l'année (chocolat, barbecue, ...).
- le matin de la collecte le rappel de l'événement sur les ondes ou bien grâce à un fléchage conduisant à la salle des fêtes de Bonchamp.

À partir de 13h la mise en place de la salle, afin d'accueillir au mieux les infirmiers et médecins, les donneurs.

À 14h15, la collecte démarre. Il s'agit maintenant de guider les donneurs et, surtout, d'assurer la sécurité post-don. Pour ce faire, nous devons nous assurer que le donneur prend le temps nécessaire (20 minutes légalement) de bien boire et manger lors de la collation, de surveiller ses déplacements, de détecter tout signe avant-coureur d'un malaise, à défaut de gérer un malaise avant l'intervention d'un médecin. Et bien

sûr ne pas oublier d'approvisionner les tables de la collation ! Cette étape est bien sûr un moment convivial qui permet d'échanger avec les donneurs, de rassurer ceux qui débutent, de prendre des nouvelles des habitués. Certains d'entre nous peuvent aussi s'occuper des jeunes enfants sur notre espace jeux pendant que leurs parents donnent leur sang.

Vers 20h, les derniers donneurs achèvent leur collation. Le fléchage a déjà été récupéré et il reste à ranger la salle. Un petit bilan de l'après-midi est fait avec l'équipe médicale avant de fermer les portes.

Vous voulez en savoir plus : nous vous invitons à notre assemblée générale le vendredi 16 février 2018 à 20h30 à la cafétéria du complexe sportif.

Pour voir notre équipe à l'œuvre, n'hésitez pas à venir nous retrouver à la salle des fêtes de Bonchamp, route du Mans, les jeudis 22 février, 26 avril et 21 juin 2018, entre 14h15 et 19h00. Site internet : <https://adsb-bonchamp53.blogspot.fr/>

ÉTAT CIVIL

Naissances

ROUSSEAU Kiméo

12 juin 2017

REKIK Naëlle

16 juin 2017

CHEMIN Adèle

26 juin 2017

SUTEAU Siam

15 juillet 2017

MARSIL Tao-Lin

16 juillet 2017

FOUCHARD Gabrielle

14 août 2017

PROVENAT Emma

21 août 2017

CORMY Timothé

18 septembre 2017

SEVIN Augustin

10 octobre 2017

RABBÉ Martin

15 octobre 2017

ROUZIERE Jeanne-Gabrielle

10 novembre 2017

GUYON BOUVIER Lilou

15 novembre 2017

TETART Soline

8 novembre 2017

Mariages

HOUDAYER Valentin et

POTEL Mélanie 3 juin 2017

PROVENAT Guillaume et

BOULANGER Sophie 10 juin

2017

LE GOURRIEREC Ludovic et

CORBEAU Aline 10 juin 2017

SIVADIER Gaylord et

LHUISSIER Virginie 10 juin

2017

LETERTRE Jean-Rodolphe et

FESTIN Yola 24 juin 2017

ALVES-FERREIRA Pascal et

FOUILLER Charlène 15 juillet

2017

GENDRON-BOULAY Adrien

et CRIBIER Cécilia 5 août 2017

LEROUX Christophe René et

CORNILLET Sandrine 19 août 2017

DOUARD Stéphane et

SUZANNE Marie-Catherine

9 septembre 2017

BOUFFARD François et

BELLANGER Louise 16

septembre 2017

Décès

MOREAU Albert

21 mai 2017

YVARD Samuel

25 mai 2017

CHEVALIER Jean-Claude

18 août 2017

POLLAS Jean-Pierre

22 août 2017

BÉRANGER Roger

15 octobre 2017

VOLAND Bernard

6 novembre 2017

CALENDRIER DES FÊTES

Janvier		10 ACFN : couscous	Mai	
5 Vœux du maire		18 Trio PTT	19 Spectacle de danse	
12 BMX : galette		23 Soirée théâtre	26 Talents scéniques d'Argentré	
13 et 14 Pompiers : arbre de Noël + galette		25 Club des aînés : bal	Juin	
18 Club des aînés : AG + galette		Mars	17 St Cyr : fête de plein air	
19 Pétanque : galette		3 Club des aînés : repas	23 Us Foot : tournoi de foot	
19 US FOOT galette		17 et 18 Inauguration de la nouvelle bibliothèque	Juillet	
20 Soirée cabaret		25 Duathlon	1 Fête amicale laïque	
26 ADMR : galette		Avril	6 Argentré fête l'été	
Février		7 Club des Aînés : repas		
2 Belote du badminton		8 Les Guiboles		
3 Cross départemental des sapeurs pompiers		14 au 15 Représentation Arthéa		

DÉCHETTERIE

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
ARGENTRÉ <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Judi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
BONCHAMP <i>Route de Louverné</i>	Lundi	14h-18h	14h-17h30
	Mardi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
LAVAL <i>Z.I des Touches</i> 02 43 37 04 84	Lundi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Judi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle</i> <i>Anthenaise</i>	Lundi	9h-12h	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Judi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Vendredi	9h-12h	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

Ramassage des ordures ménagères

Vendredi 5 et jeudi 18 janvier, jeudis 1^{er} et 15 février, 1^{er} 15 et 29 mars, 12 et 26 avril, vendredis 11 et 25 mai, jeudis 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, jeudi 2, vendredi 17 et jeudis 30 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

(sous réserve de confirmation par Laval Agglo. Se reporter au « mémo collecte 2017 », non paru à ce jour)



Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction :
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
Impression : Imprim'Services
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

à noter

Ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.
02 43 37 30 21
www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

La Poste
Guichet :
Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, le bureau de poste d'Argentré a modifié, depuis le 4 avril 2016, ses horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
14h30 - 17h00
Le samedi : 09h30 - 11h30

Levée de la boîte aux lettres :
16h du lundi au vendredi,
11h30 le samedi

Social : Antenne solidarité
Uniquement sur rendez-vous
Tél : 02 43 59 71 10

Presse
Ouest France :
Chantal Lefort
06 70 71 38 69
lefort.chantal@sfr.fr

Courrier de la Mayenne :
Stéphane Galli :
02 43 02 73 16
cdlmargentre53@laposte.net

Permanence du conciliateur
Paul Siloret
3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

7 octobre

Argentré en images On a goûté le monde à la bibliothèque

L'aventure de la lecture racontée par Anita à l'heure du conte



L'aventure est dans l'assiette



Cuisson de meringues à l'azote liquide



Découverte et dégustation de chocolats avec le chocolatier lavallois « Au Petit Prince »



Découverte de cuisine d'ailleurs et d'ici



Claudine Bourdais et Laure Fauré, lauréates du concours photos « L'aventure au coin de la vie »



Le 10 octobre, Pierre Bouguier a emmené petits et grands dans un voyage musical avec Tunga



Lucie, Laure et Sébastien sont partis étudier en Argentine, Chine et Pérou. Ils nous ont fait partager leur expérience

